

# EXTERNAT SAINT JOSEPH



RENTREE 2023

2229 Route de Faveyrolles - 83190 OLLIOULES  
Tél. 04 94 24 43 49

 [esj-lacordeille.com](http://esj-lacordeille.com)

 **LA CORDEILLE**  
EXTERNAT SAINT JOSEPH



DS AUTOMOBILES  
Spirit of Avant-Garde

# DÉCOUVREZ NOUVELLE DS 3



Inscrivez-vous sur [DSautomobiles.fr](http://DSautomobiles.fr) pour la découvrir et l'essayer

Σ•TENSE  
100% ÉLECTRIQUE



DS préfère TotalEnergies - DSautomobiles.fr - CONSOMMATIONS MIXTES DE NOUVELLE DS 3 : DE 0 À 6 L/100 KM. DS Automobiles RCS Paris 642 050 199.  
Spirit of avant-garde = L'esprit d'avant-garde.

GEMY AUTOMOBILES 2501433 - RCS Toulon B 333 800 134

## DS STORE TOULON - LA VALETTE

AV. ANDRÉ CITROËN 83160 LA VALETTE-DU-VAR - 04 94 08 12 02

# PHARMACIE DE LA FLORANE



Ouvert du lundi au samedi  
de 8h30 à 12h15 et de 14h30 à 19h15



Tél : 04 94 24 41 27

Fax : 04 94 24 57 85

567 rue David - 83200 TOULON

[florane.pharma@wanadoo.fr](mailto:florane.pharma@wanadoo.fr)

<https://www.facebook.com/pharmaciefiorane>

## Agences RICHARD



Depuis plus de 25 ans, mes collaborateurs vous accompagnent au quotidien dans vos recherches immobilières, « Partageons » encore !



Six-Fours



Ollioules

04.94.07.73.11.

Nous remercions M. et Mme CELMA  
pour leur très aimable contribution

## → ÉDITORIAL

## → SOMMAIRE

Edito	1
Projet d'établissement	3
Règles de vie	4
Pastorale	6
APEL	8
Rentrée à l'école	10
Rentrée au collège	12
Rentrée au lycée général	14
Rentrée au lycée professionnel	16
CPGE	18
Education Physique et Sportive	19
La Cordeille Formation	20
Services généraux	21
Infirmier	21
Restauration des élèves	23
Site internet	25
Transports scolaires	28

### REMERCIEMENTS

L'Externat Saint Joseph à Ollioules remercie tous les annonceurs qui ont bien voulu participer à la publication de cette brochure.

Chers élèves, chers parents,

Une nouvelle page blanche est prête à être écrite dans l'histoire de l'Externat Saint Joseph La Cordeille.

Après deux mois de fermeture, l'école s'ouvre à nouveau pour laisser entrer la jeunesse, le dynamisme, la curiosité, les attentes et les espoirs de nos élèves. Toute l'équipe est prête à les accueillir pour cette nouvelle étape de leur vie scolaire.

Pendant ces deux mois, dans l'attente de leur retour, les équipes administratives, éducatives, pédagogiques se sont activées pour préparer cette nouvelle année scolaire.

Si à l'école la pédagogie Montessori propose des ateliers pour enrichir les techniques d'apprentissages proposées sur temps scolaire et périscolaire, le collège s'installe dans les nouveautés communiquées par le ministère au second semestre de l'année dernière, notamment sur le niveau 6ème. Alors que le lycée général consolide les particularités de la réforme du baccalauréat, vécue enfin dans sa normalité de fonctionnement pour la session 2023, le lycée professionnel amorce la réforme dont les contours ont été annoncés en fin d'année. L'enseignement supérieur s'adapte à l'évolution des projets de formation et de la réalité des parcours. Les CPGE accueillent les lycéens pour découvrir les spécificités et les avantages des formations scientifiques, tandis que la filière numérique de technicien supérieur s'enrichit d'une formation Bac +3 avec un Bachelor dans le domaine de la cybersécurité en apprentissage.

Les équipes techniques ne sont pas en reste et œuvrent pendant les mois les plus chauds de l'année pour effectuer les rénovations et les entretiens majeurs. Parmi les différents chantiers mis en œuvre cet été par l'Organisme de Gestion et l'Association Immobilière, les élèves du primaire vont pouvoir bénéficier d'un préau tout neuf et de coursives rénovées. Le lycée professionnel ainsi que le bâtiment des sciences et de l'administration ont été traités pour la mise aux normes d'accessibilité pour le public en situation de handicap. La liste est longue, l'établissement est le théâtre de nombreux chantiers chaque été.

La thématique de l'année Mariste dans nos établissements nous permettra de « faire corps » en s'appuyant sur le projet d'établissement pour permettre aux élèves de grandir et de se construire. Toutes nos équipes ont à cœur de transmettre non seulement les connaissances nécessaires à leur parcours scolaire mais également les valeurs qui feront d'eux les adultes responsables et écocitoyens de demain.

L'environnement technologique qui est le leur, nous invite toujours plus à la vigilance quant à l'éducation, l'utilisation ou encore le suivi de leurs pratiques quotidiennes.

En attendant de nous retrouver dans les différents espaces de rencontre, nous vous souhaitons une très belle rentrée.

**Odile FERRANDI**, *Cheffe d'établissement Premier Degré*  
**Christel LOUIS**, *Cheffe d'établissement Coordinatrice*





# AUDITION CONSEIL

Le Bonheur est dans l'Oreille

Faites-vous souvent répéter, vos interlocuteurs ?  
Comprenez-vous mal en milieu bruyant ?  
Augmentez-vous souvent le son de votre téléviseur ?  
Dites-vous "J'entends mais je ne comprends pas toujours" ?

Mal entendre n'est pas une fatalité !  
**Faites contrôler votre audition !**

Prenez rendez dès aujourd'hui !  
Venez essayer votre solution auditive :



**AUDITION CONSEIL**  
Toulon Ouest  
401 av du 15<sup>ème</sup> Corps  
83200 TOULON  
Tél : 04.94.90.09.27

**AUDITION CONSEIL**  
Toulon Centre  
173 Bld Mal Leclerc  
83000 TOULON  
Tél : 04.94.24.95.15

**AUDITION CONSEIL**  
Toulon Le Mourillon  
La Tour d'Ivoire  
Place du Dr Horace Cristol  
83000 TOULON  
Tél : 04.94.98.73.75

**AUDITION CONSEIL**  
Toulon Est  
366 avenue François Cuzin  
83000 TOULON  
Tél : 04.94.09.49.53

**AUDITION CONSEIL**  
74 rue de la République  
83140 SIX FOURS  
Tél : 04.94.07.30.57

**AUDITION CONSEIL**  
Espace Santé 2  
489 rue de Rome  
83500 LA SEYNE/MER  
Tél : 04.94.63.92.91

**AUDITION CONSEIL**  
Rue Pierre Renaudel  
83500 LA SEYNE/MER  
Tél : 04.94.10.20.80

**AUDITION CONSEIL**  
Espace Mar-Vivo  
8 av Hugues Cléry  
83500 LA SEYNE/MER  
Tél : 04.98.00.04.46

**AUDITION CONSEIL**  
296 av du 11 novembre  
83150 BANDOL  
Tél : 04.94.32.43.21

**AUDITION CONSEIL**  
Place Cavet  
4 rue Granet  
83110 SANARY  
Tél : 04.94.74.05.57

**AUDITION CONSEIL**  
Les Bougainvillées II  
3 Bld de la Libération  
83330 LE BEAUSSET  
Tél : 04.94.98.41.85

**AUDITION CONSEIL  
LE PRADET**  
151 Avenue de la 1<sup>ère</sup> DFL  
83220 LE PRADET  
Tél : 04.94.28.16.36

**AUDITION CONSEIL**  
Espace Gamma  
Chemin des deux frères  
83190 OLLIOULES  
Tél : 04.94.63.06.02

L'Externat Saint Joseph, La Cordeille à Ollioules est un établissement catholique d'enseignement privé sous contrat d'association avec l'Etat sous la tutelle européenne des Pères Maristes.

Nos valeurs s'articulent autour des caractéristiques de l'Education Mariste détaillées dans ce projet d'établissement.



## NOTRE PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Un site géographique exceptionnel de 17 hectares planté de plus de 300 oliviers. Un campus scolaire adapté au suivi des élèves de l'école maternelle à l'enseignement supérieur et à la formation continue, en formation initiale ou en apprentissage.



<https://esj-lacordeille.com>

### VOIR GRAND



- S'ouvrir au monde dès son plus jeune âge et développer l'émerveillement
- Valoriser ses talents et apprendre à se dépasser
- Viser l'excellence grâce à des structures adaptées et à un accompagnement individualisé
- Un parcours d'orientation qui permet de grandir et de s'épanouir
- S'ouvrir à la spiritualité et à la transcendance
- Favoriser les rencontres

### RESTER SOI-MÊME



- Offrir des choix en multipliant les temps et les espaces permettant la créativité et l'investissement personnel
- Prendre en compte les différences
- Favoriser le dialogue au sein de la communauté
- Accompagner au questionnement philosophique, religieux et spirituel
- Transmettre des valeurs
- Partager ses passions et ses compétences

### FORMER LA PERSONNE



- Éduquer au choix pour agir en conscience
- Apprendre à se faire confiance et faire confiance
- Développer l'estime de soi
- Favoriser l'autonomie, l'initiative et la prise de responsabilité
- Sensibiliser à l'environnement
- Éveiller à la spiritualité
- Offrir des parcours variés et adaptés à chacun
- Faciliter l'accès à la vie professionnelle
- Savoir réinvestir ses connaissances : se connaître et se reconnaître
- Inviter au développement physique

### COLLER AU REEL



- Sensibiliser, prévenir et rendre acteur
- Evoluer dans un environnement éco-responsable
- S'adapter au profil des élèves et accueillir la différence
- Proposer une offre de formation qui évolue
- S'ancrer dans l'environnement local
- Collaborer avec les familles et les partenaires
- Evoluer avec le monde numérique
- S'adapter aux réalités du monde

### ÊTRE SOLIDAIRE



- Être attentif à l'autre
- Encourager l'esprit de solidarité
- Accompagner dans la difficulté
- S'unir dans les actions
- Développer l'empathie
- Faciliter la communication
- Coéduquer en confiance

### SUSCITER LE RESPECT



- Cultiver des valeurs communes
- Savoir être : regarder ce qui nous entoure, entendre, écouter, être entendu et savoir se parler
- Exercer une autorité bienveillante et empathique
- Fédérer, instaurer la confiance
- Apprendre à se valoriser et à s'estimer
- Eduquer au Sacré

### AVOIR DU COEUR



- Porter un regard d'espérance, au-delà des apparences
- Accompagner et guider les élèves dans leurs choix de vie
- Être persévérant et cultiver le goût de l'engagement
- Développer des relations de confiance
- Accompagner l'élève dans ses défis personnels

### SOIGNER L'AMBIANCE



- Instaurer un climat de confiance
- Développer le vivre ensemble à travers les temps forts
- Cultiver la beauté et embellir le quotidien
- Proposer des lieux conviviaux
- Accueillir avec joie et savoir faire la fête
- Apprécier et préserver son cadre de vie

## → RÈGLES DE VIE AU SEIN DE L'ÉTABLISSEMENT

Si le comportement de la grande majorité de nos élèves donne satisfaction, il en est cependant quelques-uns pour lesquels des rappels s'imposent.

L'établissement commence bien en bordure de la départementale et englobe donc, notamment, la totalité du passage pour voitures et cars, et le parking.

Chaque unité pédagogique de l'établissement élabore et publie son «règlement intérieur» propre, aussi appelé «code de vie» ou «charte de vie». Celui-ci est porté à la connaissance des familles et des élèves qui doivent, dès le jour de la rentrée, s'engager à le respecter.

**Par ailleurs, il est clair que la portée de nos orientations éducatives d'une part, les codes de vie de chaque unité pédagogique d'autre part, commencent bien aux abords de l'établissement !**

Sur l'ensemble de l'établissement, tout élève doit tenir compte des remarques que lui adresse l'un des membres de la communauté éducative. Si un élève n'obtempère pas immédiatement, c'est le Directeur de son cycle qui décidera des suites à donner, avec une sévérité particulière en cas de manque de respect.

Chacune des personnes travaillant dans l'établissement – dans un service administratif ou d'entretien, les employés de la société de restauration, les enseignants et les éducateurs – quel que soit le niveau sur lequel elle exerce ses fonctions, FAIT PARTIE DE LA COMMUNAUTE EDUCATIVE.

A ce titre, non seulement, elle a un rôle à jouer à travers son travail, mais elle doit intervenir, y compris à l'entrée de l'établissement, si elle constate un problème de sécurité ou de comportement.

### **Tabac et substances illicites :**

L'usage du tabac dans les établissements scolaires a fait l'objet d'un texte de loi l'interdisant à toute personne, jeune ou adulte.

**IL EST DONC INTERDIT POUR TOUTE PERSONNE FAISANT OU NON PARTIE DE L'ÉTABLISSEMENT, DE FUMER SUR L'ENSEMBLE DU SITE EXTERNAT ST-JOSEPH.**

Des sanctions importantes sont prises à l'encontre des personnes qui transgressent cette loi !

La consommation de substances illicites constituant un délit, la police est informée pour une première réponse d'ordre pénal. L'élève est mis à pied afin de préparer la réponse éducative à donner. Par ailleurs, la brigade canine est susceptible d'intervenir dans l'établissement si nécessaire.

### **Le Comportement, la tenue :**

La toute première règle en matière de comportement est le devoir de chacun de respecter les biens d'autrui dont ceux appartenant à l'Institution pour le service de la

communauté, et surtout de respecter toutes les personnes (jeunes ou adultes) dans leur diversité et leur intégrité morale et physique !

Une tenue correcte est partout exigée. C'est une question de respect des autres mais aussi de soi.

Chacun devra éviter toute excentricité et toute provocation dans son comportement et dans sa tenue y compris vestimentaire dès l'accès (sortie des bus, parkings) et à l'intérieur de l'établissement. Les personnes qui ne respecteront pas cette consigne se verront interdire l'accès en cours et encourront d'autres sanctions.

### **Eco-citoyenneté :**

L'établissement inscrit dans la démarche de développement durable continue ses actions d'information et de prévention auprès des élèves. Chacun de nous est heureux et chanceux d'arriver tous les matins dans cet environnement magnifique et privilégié et il appartient à chacun de le préserver par un comportement éco-citoyen. Une attention toute particulière mérite d'être portée par les consommateurs de repas tirés du sac aux abords de l'établissement chaque jour.

### **Accueil des élèves, arrivées, départs :**

A l'Ecole, au Collège, aux Lycées, nous disposons des structures nécessaires pour l'accueil des élèves dès leur arrivée le matin avant la première heure de cours de l'emploi du temps de chaque journée, quel que soit le moyen de transport utilisé.

Aussi nous demandons aux élèves et à leurs parents de noter que **dès son arrivée aux abords de l'établissement, chaque élève doit se rendre immédiatement sur la cour de son secteur, même s'il est en avance.** Aucun élève ne doit donc rester aux abords de l'établissement, ni sur le parking, ni le long des chemins qui conduisent aux différents cycles.

En ce qui concerne la sortie du soir : nous demandons aux élèves et à leurs parents de noter que les élèves ne doivent quitter leur cycle qu'à l'heure prévue pour leur propre départ par le moyen autorisé.

### **Circulation dans la propriété :**

Les parents, qui restent les premiers éducateurs de leurs enfants, doivent être conscients de l'importance de l'exemple qu'ils leur donnent et doivent donc suivre les remarques éventuelles faites par le personnel chargé de la surveillance, en particulier lorsqu'ils attendent sur le parking ou bien lorsqu'ils sont au volant de leur voiture.

D'autre part nous rappelons que les règles de civisme, de sécurité routière et du code de la route sont exigibles sur le site de l'Établissement. Les services de police sont habilités à verbaliser en cas de besoin.

## CHARTRE D'UTILISATION DE L'INTERNET, DES RESEAUX ET DES SERVICES MULTIMEDIA

Cette charte, élaborée à la demande du Ministère de l'Education nationale, a pour objectif de protéger, sensibiliser et responsabiliser tous les utilisateurs face à l'usage de l'outil informatique à l'Externat Saint Joseph.

Elle s'applique à tout utilisateur, membre du personnel ou élève, accédant aux postes informatiques de l'ensemble scolaire.

Elle précise les droits et les obligations que l'établissement et les utilisateurs s'engagent à respecter dans le cadre juridique en vigueur :

### 1. LIBERTES ET DROITS FONDAMENTAUX

Chacun peut avoir accès à Internet, en complément du fonds documentaire disponible dans l'établissement.

Pour les élèves, cet accès n'est autorisé qu'en présence d'un adulte et fait l'objet d'une identification.

L'utilisation d'Internet doit répondre à un but pédagogique et/ou éducatif.

Chaque élève a droit à la confidentialité dans le cadre de la messagerie mais s'engage à respecter les différents principes énoncés.

**La production de documents sur Internet est possible dans le respect de la législation en vigueur.**

Les élèves qui créent des pages Internet deviennent propriétaires de celles-ci et de leur contenu (si celui-ci a été trouvé sur d'autres sites : toujours citer les sources).

Si ces pages sont placées sur le site de l'établissement, elles deviennent alors la propriété de ce dernier.

Toute diffusion de photos ou autres informations à caractère confidentiel sur le réseau doit faire l'objet d'une autorisation signée par l'élève majeur ou les parents des élèves mineurs.

### 2. AUTONOMIE ET RESPONSABILITES

Chacun doit exercer un esprit critique face aux informations proposées sur les sites consultés.

Les sources des documents utilisés doivent être citées (adresses Internet).

Toujours demander une autorisation à l'auteur d'un site pour recopier et utiliser tout ou partie des informations contenues sur son site.

Chacun s'engage à utiliser un langage correct et décent pour s'exprimer.

Sont interdits et pénalement sanctionnés :

- la diffamation, l'injure, l'atteinte à la vie privée d'autrui,
- la consultation de sites pédophiles, pornographiques, néo-nazis, racistes, homophobes...

· le non-respect de la propriété intellectuelle (reproduction de documents soumis à copyright et non libres de droit, copies de logiciels commerciaux, contrefaçon).

· L'établissement s'emploie à mettre à disposition un matériel informatique adéquat, limitant l'accès Internet à l'aide d'un pare-feu.

L'utilisateur s'engage :

· à respecter les consignes d'utilisation affichées dans les salles,

· à ne pas modifier la configuration des machines, ni tenter des réparations personnelles en cas de problème,

· à ne pas lire, modifier, effacer d'autres fichiers que les siens propres,

· à ne faire aucun téléchargement sans autorisation,

· à ne pas lancer d'impressions sans autorisation.

Internet ne doit pas être utilisé à des fins pécuniaires.

Le nom et l'adresse de l'établissement ne doivent pas être utilisés à des fins illégales.

### 3. CONTROLES / SANCTIONS

L'établissement opère un droit de regard sur les sites consultés et sur la mise en ligne des pages créées sur son site.

La charte ne se substitue pas au règlement intérieur. Le non-respect des principes établis par la charte pourra donner lieu à une limitation ou à une suppression de l'accès aux services, et aux sanctions disciplinaires prévues dans le règlement intérieur.



## → LA PASTORALE

Pour nous, chrétiens, tout être humain, créé à l'image de Dieu, a une valeur infinie. Il porte en lui des forces insoupçonnées de désir, d'intelligence et de cœur pour construire sa vie et s'ouvrir aux autres. La « Pastorale » peut se comprendre ainsi : permettre à l'enfant, au jeune, de développer tout ce qu'il porte en lui, comme élève en apprenant, comme citoyen en se formant à la vie collective, comme être spirituel en cherchant le sens de sa vie, et ainsi de trouver sa place dans le devenir du monde. Chacun dans l'établissement cherche à favoriser cet éveil dans les pédagogies mises en œuvre, les propositions faites au fil de l'année et les attitudes éducatives.

Etablissement Catholique d'enseignement, l'Externat Saint Joseph est soutenu par la congrégation des Pères Maristes. Il est animé par la spiritualité d'éducation qu'il a héritée d'elle et que portent maintenant les laïcs au sein de l'école. C'est au Chef d'Établissement que le Provincial (le responsable) des Maristes, en communion avec l'Évêque, délègue la responsabilité pastorale. L'évangile est notre référence. Tous, adultes et jeunes, sont invités à en vivre les valeurs dans tous les domaines de la vie scolaire.

Nous proposons aussi un chemin de vie chrétienne à tous les âges par des enseignements, des rencontres, des célébrations et des temps forts adaptés. Pour permettre à chacun de grandir dans sa Foi, une équipe de permanents, d'animateurs bénévoles et de Pères Maristes travaille en relation avec les enseignants et les éducateurs. Cette équipe est composée de Mesdames Sybille MARTIN et Sandrine BOUDARENE pour l'école primaire, Isabelle RABIAN et Marie ANDRIEU-CLAQUIN, au collège, et Pascale SEPULCRE aux lycées, et des Pères Bernard THOMASSET et Père Louis NIYONGABO sur l'ensemble de l'établissement. Nous cherchons enfin à travailler et à développer des propositions communes avec les deux autres établissements maristes de l'aire toulonnaise : l'Institution Sainte Marie à La Seyne-sur-Mer et le Cours Fénelon à Toulon.

### Les propositions de l'aumônerie

#### A L'ECOLE

Pendant le temps scolaire, tous les enfants suivent un temps régulier de catéchèse ou d'éveil à la foi qui s'inscrit dans le projet d'établissement.

##### · Eveil à la Foi

Pour les enfants de maternelle, du CP et du CE1. Il s'agit d'éveiller les enfants à la vie spirituelle et de leur donner du goût à la rencontre avec Jésus (Sybille MARTIN).

##### · Catéchèse

Enseignement religieux catholique pour les enfants de CE2, CM1 et CM2 (Sandrine BOUDARENE).

##### · Les Sacrements

Les enfants de l'école primaire, à partir du CE2, peuvent se préparer à recevoir le baptême. Il suffit, avec l'accord des deux parents, d'en faire la demande aux responsables de niveau. La première communion est proposée aux enfants catéchisés en CM1 et CM2.

#### AU COLLÈGE

##### · Les Sixièmes

Une heure de pastorale hebdomadaire pour tous les élèves, répartie en culture religieuse et aumônerie en alternance une semaine sur deux. (Isabelle RABIAN).

##### · Les Cinquièmes

Une heure de culture religieuse obligatoire et une heure d'aumônerie pour les élèves qui le souhaitent en alternance une semaine sur deux. (Isabelle RABIAN).

##### · Les Quatrièmes et Troisièmes

Aumônerie pour les élèves qui le souhaitent, une heure par semaine. Des projets d'actions éducatives (conférences, débats, ateliers, actions de solidarité) sont réalisés avec tous les élèves sur les registres éthique et spirituel en partenariat avec des associations. (Marie ANDRIEU-CLAQUIN).

##### · Les sacrements

Les collégiens peuvent se préparer tout au long de leur scolarité au collège afin de recevoir les sacrements de Baptême ou / et de première Communion. La Confirmation est proposée en 6<sup>ème</sup> aux jeunes qui ont suivi un parcours de quatre années de catéchèse et reçu le sacrement de première Communion. Le sacrement de Confirmation est également proposé en 3<sup>ème</sup>.



## AUX LYCÉES

**Sur le temps de midi :** un temps d'aumônerie hebdomadaire avec des propositions diverses : débats, « Café Pasto », partage d'Évangile, célébration à la chapelle du LG ;

**Des temps de formation humaine et spirituelle pour tous, sur un thème choisi.**

Des propositions de service pour tous les lycéens volontaires, avec un engagement particulier pour le niveau de Seconde (projet d'année) :

- Aide à la préparation de la première Communion des élèves du primaire
- Soutien scolaire dans les quartiers voisins en partenariat avec l'Association « Le Rocher »
- Rencontre avec des personnes âgées placées en institution
- Animation des messes des familles de l'ESJ
- Animation du temps de midi au collège

## Les sacrements

Tous les sacrements peuvent être préparés au lycée, sur demande et en lien avec l'animatrice en pastorale et les prêtres accompagnateurs.

## Des temps forts

- Participation aux rencontres de Taizé la première semaine des vacances d'hiver. La communauté de Taizé est œcuménique et accueille de nombreux jeunes du monde entier pour un temps de ressourcement, prière, partage....
- Sorties dans de beaux lieux spirituels

## Documentation religieuse

Au collège, près de la salle d'aumônerie des 6èmes, existe une documentation religieuse. Vous y trouverez nombre de revues et d'ouvrages sur les thèmes de la Vie Spirituelle, de la Bible ou de toutes autres questions religieuses. N'hésitez pas à venir la visiter !



## Invitation :

A l'occasion de la fête du Saint Nom de Marie, fête patronale des maristes, une messe se déroulera le dimanche 24 septembre 2023 à 10h00 dans la chapelle de la résidence Mariste du centre-ville de Toulon. Vous êtes tous invités à y participer.

7





Pour toute information complémentaire n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante [apel@esj-lacordeille.com](mailto:apel@esj-lacordeille.com) ou sur notre site: [www.apel-esj.org](http://www.apel-esj.org)

Association des parents d'élèves de l'externat St Joseph, nous avons besoin de vous pour être représentatifs.

Venez nombreux à l'Assemblée Générale qui se tiendra début octobre.

Vous pourrez élire à cette occasion le conseil d'administration de l'APEL qui sera en mesure de relayer vos messages et porter les projets qui vous tiennent à cœur

Intéressé(e) ? Contactez-nous via la page <https://www.facebook.com/apelesj>

ou par email [apel@esj-lacordeille.com](mailto:apel@esj-lacordeille.com)

9

Quelques projets menés en 2022/2023 :

- Coordination des parents correspondants
- Organisation de la chasse aux œufs pour Pâques
- Participation au financement de projets pédagogiques
- Opération Sapin
- Animation de Noël pour les élèves à la cantine
- Organisation du repas pour les parents et l'équipe du primaire à l'issue de la kermesse

...

Nous remercions tous les parents qui ont donné de leur temps afin de nous aider dans nos missions.

## → LA RENTRÉE À L'ÉCOLE

### A L'ÉCOLE MATERNELLE :

#### Petite Section de Maternelle :

- Seuls les enfants dont le nom de famille commence par une lettre entre **A et M** compris, rentrent le **lundi 4 septembre à 8h45** pour la journée.
  - Seuls les enfants dont le nom de famille commence par une lettre entre **N et Z** compris, rentrent le **mardi 5 septembre à 8h45** pour la journée.
- Tous les enfants de PSM seront présents le **jeudi 7 septembre à 8h20**.

#### Moyenne Section et Grande Section de Maternelle :

- Le lundi 4 septembre à **8h45**.

### A L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE :

La rentrée aura lieu :

- Le lundi 4 septembre à **8h30** pour les **CM1 et CM2**.
- Le lundi 4 septembre à **8h45** pour les **CE2**.
- Le lundi 4 septembre à **13h30** pour les **CP et CE1**.

*Les listes des classes seront envoyées par mail, le vendredi 1<sup>er</sup> septembre.*

*Aucun changement de classe ne sera possible.*

*L'accueil des élèves se fera directement dans chaque classe.*

La restauration, la garderie et l'étude fonctionnent dès le 1<sup>er</sup> jour de classe pour tous les enfants.

### Horaires pour l'école Maternelle :

RENTREE : *Matin : 8h20 / Après-midi : 13h15*

SORTIE : *Matin : 11h30 / Après-midi : 16h20*

### Horaires pour l'école Élémentaire :

RENTREE :

*Matin : Première sonnerie 8h10, rentrée définitive 8h20.*

*Après-midi : Première sonnerie 13h05, rentrée définitive 13h15.*

SORTIE : *Matin : 11h30 / Après-midi : 16h20*



### RYTHMES SCOLAIRES – ACCES A L'ÉCOLE

Les élèves ont classe les **lundis, mardis, jeudis et vendredis**.

L'accès à l'école se fait par l'entrée principale de l'établissement sur les plages horaires suivantes 7h30 – 8h20 (le matin), 11h25 – 11h35, 13h05 – 13h15 (temps méridien) et 16h15 – 18h (l'après-midi).

Seuls les parents des élèves de Maternelle peuvent accompagner leur enfant jusqu'au bâtiment de la Maternelle, le matin. Pour la sortie des classes, tous les parents sont autorisés à entrer dans l'établissement. Les enfants externes sont récupérés dans l'enceinte de l'école.

Les parents doivent impérativement présenter le badge remis au début de l'année scolaire.

### ACCUEIL MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE

Un accueil est mis en place à partir de 7h30, le matin et le soir jusqu'à 17h.

L'accueil du matin et du soir est organisé pour venir en aide à certains parents qui seraient susceptibles, à **cause de leurs activités professionnelles**, de laisser leur(s) enfant(s) plus tôt ou de venir les rechercher après l'heure de sortie officielle.

Accueil exceptionnel pour les frères ou sœurs des enfants accueillis en « Activités Pédagogiques Complémentaires ».

### ACTIVITES PEDAGOGIQUES COMPLEMENTAIRES

À la suite de la réorganisation du temps scolaire demandée par le ministère de l'Éducation Nationale, des Activités Pédagogiques Complémentaires sont proposées à vos enfants à raison d'**une heure par semaine**. De plus amples explications vous seront données lors des réunions de rentrée Parents-Enseignants.

### DATES DES REUNIONS DE CLASSE

Ces dates seront précisées dans la circulaire de rentrée.

### COLLATIONS

Dans le cadre des objectifs du PNNS (Programme National Nutrition Santé) et d'une réflexion menée à l'école, nous demandons aux parents d'éviter les aliments à forte densité énergétique, riches en sucre et en matières grasses et de proposer à leur enfant des produits laitiers, du pain, des céréales non sucrées, des compotes ou mieux encore des fruits. Il est souhaitable de ne pas donner de collation à la récréation de l'après-midi. Pour les enfants de Maternelle la collation est fournie par l'établissement (10€ par mois).

### ETUDE/GARDERIE

En Maternelle, une garderie est proposée de **17h00 à 18h00 les lundis, mardis, jeudis, et vendredis**.

A l'école des séances d'étude surveillées et dirigées sont organisées de **17h00 à 18h00 les lundis, mardis, jeudis, vendredis**.

Les familles peuvent inscrire leur(s) enfant(s) par écrit auprès de Mme FERREC, pour l'année ou pour un trimestre seulement. Le règlement apparaîtra sur la facture du trimestre.

Deux options possibles :

Option 4 soirs : 18€/ semaine.

Option unitaire : 6€/ soir.

#### PHOTO DE CLASSE

Les photos scolaires des enfants auront lieu les 12 et 13 octobre 2023. Chaque famille recevra une photo de la classe et un portrait de son enfant. Le coût est compris dans les frais d'inscription.

#### VETEMENTS

Tous les vêtements doivent être marqués au nom de l'enfant. Dans le cas contraire les vêtements trouvés et non récupérés seront donnés chaque fin de mois au Secours Catholique.

#### LIVRES

Les livres sont fournis par l'APEL à partir des classes de CE1 jusqu'au CM2 après paiement d'une caution de 60 € (par chèque à l'ordre de l'APEL) **à remettre le jour de la rentrée à l'enseignant.**

Une partie des fichiers Elèves est financée par l'ATEC.

#### FOURNITURES SCOLAIRES

L'établissement se charge d'acheter les fournitures scolaires nécessaires à chaque classe. Leur montant sera porté sur la première facture.

Une liste complémentaire est demandée par classe. Merci d'en prendre connaissance sur le site de l'école.

#### CARTABLES

Les cartables à roulettes sont interdits par mesure de sécurité.

#### REGLEMENT INTERIEUR

Un exemplaire du règlement intérieur sera disponible sur le compte Ecole Directe. Il devra être signé numériquement par les parents.

#### CANTINE

Voir rubrique «Restauration».

#### ECOLEDIRECTE

La plateforme EcoleDirecte vous permet de prendre connaissance des devoirs de votre enfant, de son livret de compétences et de contacter son enseignant(e), Mme FERRANDI et Mme COPIN.

Un code d'accès vous est remis au début de l'année scolaire.

#### ABSENCES ET RETARDS

**En cas d'absence, les parents sont priés d'avertir la responsable de la vie scolaire, Mme FERREC, en laissant un message le matin à partir de 7h30 au [04.94.93.68.59/06.09.41.92.35](tel:04.94.93.68.59) ou par **EcoleDirecte**. Toute absence doit être justifiée.** L'assiduité aux cours est exigée tout au long de l'année. Aucune autorisation de départ, en dehors des vacances officielles, ne sera donnée sans en avoir référé à Mme FERRANDI qui se réserve le droit d'en aviser l'Inspection Académique.

#### B.C.D

La bibliothèque de l'école (Maternelle / Élémentaire) souhaite des parents bénévoles durant l'année scolaire pour assurer le prêt de livres aux élèves et participer aux différentes tâches (équipement de livres, réfections, rangement...).

Mme DESTANQUE, responsable de l'animation de la B.C.D. invite les parents volontaires à se faire connaître, via EcoleDirecte.



## → LA RENTRÉE AU COLLÈGE

### Pour tous les collégiens, rentrée le lundi 4 septembre 2023

Tous les élèves devront venir le lundi 4 septembre 2023 avec :

- un cahier de brouillon et de quoi écrire ;
- 2 photos d'identité ;
- le chèque de caution des manuels, avec nom et prénom de l'élève au dos, à l'ordre de « Association de Gestion de l'Externat Saint-Joseph » de 90 euros (voir plus loin « manuels scolaires »).

**Il s'en donneront ces éléments à leur professeur principal. Un certificat de scolarité sera disponible dans la partie document sur Ecole Directe la semaine suivant la rentrée.**

#### EN SIXIÈME

- Accueil des élèves et de leurs parents à 8h45 devant les escaliers des 5<sup>èmes</sup>.
- Le midi, **tous les élèves de 6<sup>ème</sup> prendront leur repas, offert, au self.**
- L'après-midi, les manuels seront donnés aux élèves (sauf si le chèque de caution a été oublié). Ils devront les porter chez eux en fin de journée et n'auront à les rapporter au collège qu'à la date qui leur sera indiquée en juin 2023. Une réserve de manuels, à la location desquels les familles participent, est utilisée au collège. Ce dispositif, proposé par l'APEL, a permis d'alléger considérablement le poids des cartables, surtout en 6<sup>ème</sup>, depuis plusieurs années. Les élèves qui souhaitent un 2<sup>ème</sup> jeu de livres (garde alternée) doivent avertir la personne qui leur donnera les livres. 20 euros supplémentaires seront alors facturés.
- La première journée se terminera à 16h.

#### EN CINQUIÈME, QUATRIÈME ET TROISIÈME

- Accueil des élèves directement sur leur cour. à 13h30 pour les 4<sup>èmes</sup> ; à 14h00 pour les 5<sup>èmes</sup> ; à 14h30 pour les 3<sup>èmes</sup>.

**Aucun repas n'est assuré ce jour pour les 5<sup>èmes</sup>, 4<sup>èmes</sup> et 3<sup>èmes</sup>.**

**Les photos de classe seront prises ce jour-là sur l'ensemble des niveaux.**

#### Collège : Enseignement et Education

La notion de Communauté Éducative doit être première dans la mission d'accompagnement des élèves et des enfants. Chaque adulte, qu'il soit parent d'élève ou

enseignant, éducateur ou surveillant... en lien avec les jeunes, peut et doit se poser de façon claire comme une référence possible. Il est donc déterminant que les adultes entretiennent entre eux un climat de confiance garantissant l'unité de la Communauté Éducative, et par là même, mettant les enfants en sentiment de sécurité. Le cadre que chacun peut représenter permettra aux élèves de grandir et d'approprier la notion de liberté dans un « espace » délimité. Le règlement intérieur et le projet d'établissement traduisent ce cadre. Il permet l'apprentissage de la notion de droits et de devoirs, de responsabilité et de respect, et pour résumer du rôle de citoyen.

#### L'ULIS-Collège

Notre Ecole a ouvert une ULIS Ecole en septembre 2013. Depuis la rentrée 2014, avec l'ULIS Collège, nous pouvons continuer à offrir aux élèves ayant un trouble lié aux Dys, reconnu par la MDPH, la possibilité de poursuivre leur scolarité dans l'Établissement en bénéficiant d'un dispositif adapté. Pour répondre à la demande croissante des familles, une ULIS LP a été ouverte en 2019 au LP et un deuxième dispositif ULIS Collège a vu le jour en septembre 2020.

#### CLASSES PILOTES 5<sup>ÈME</sup> ET 4<sup>ÈME</sup>

Depuis sa création par les Pères Maristes, l'Externat Saint Joseph a toujours eu à cœur de prendre soin de chacun des élèves. Depuis plusieurs années, une classe de 5<sup>ème</sup> et de 4<sup>ème</sup> proposent un accompagnement particulier.

#### Les élèves qui sont concernés par cette mise en place doivent être :

- Des élèves et des familles demandeurs ou conseillés par l'équipe.
- Des élèves dont les résultats scolaires ne doivent pas être le premier critère de sélection.
- Des élèves montrant des carences dans l'estime de soi.
- Des élèves dont la motivation semble souvent affaiblie, par découragement, ennui ou contexte de vie difficile.
- Des élèves en manque de repères, d'objectifs, de projets précis même à court terme.
- Des élèves ayant une attitude positive et volontaire.

Leurs besoins sont :

- Se réconcilier avec l'école.
- Revaloriser son identité d'élève.

- Retrouver la confiance en soi et en ses capacités.
- Redonner du sens à sa scolarité.

Les moyens à mettre en œuvre sont :

- Des moyens horaires supplémentaires : l'objectif est en effet de permettre aux élèves des temps d'aide méthodologique tous les jours afin d'orienter positivement le travail à la maison.
- Un effectif maîtrisé ne dépassant pas les 22 élèves.
- Un Mini-stage de découverte en entreprise est effectué en 4<sup>ème</sup>.
- Participation d'intervenants extérieurs : Atelier Théâtre et Atelier « Préparation mentale » avec pour objectifs le travail sur l'expression corporelle, les principes de mémorisation et l'estime de soi.
- Utilisation d'un matériel numérique afin de faciliter l'accès des élèves aux savoirs et aux contenus de l'enseignement. La démarche n'est pas didactique mais pédagogique. Ainsi il ne s'agit pas de modifier les contenus qui doivent rester cohérents avec les programmes et leurs exigences, mais bien d'en faciliter l'accès, à chacun selon un cheminement d'apprentissage qui lui est propre.

Ce projet nécessite un engagement, de l'élève dans le travail personnel, dans l'attitude et dans l'attention et dans les démarches d'orientation à mettre en œuvre.

La présence dans cette classe et les moyens mis en place pour le faire, doivent se mériter, aussi si le comportement n'est pas conforme à l'engagement pris, l'élève pourrait être amené à quitter le dispositif et ses avantages.

#### CLASSE APPN 5<sup>ÈME</sup> ET 4<sup>ÈME</sup>

La classe APPN est une classe destinée à susciter l'envie, le dépassement et l'épanouissement des élèves. Les activités proposées entre autres sont la course d'orientation, le VTT, le roller, la voile, la planche à voile, le kayak, et l'escalade. Cette classe s'adresse à des élèves qui ont le goût de l'effort, un très bon état d'esprit et le sens du collectif, respectueux des consignes et des règles, dynamiques, motivés et sportifs. ( le kayak peut être supprimé, et remplacé par des Raids type VTT-CO ou Raid nautique ainsi que les raids UNSS certains mercredi) - Présence obligatoire en cas de dispense le vendredi de 13h30 à 15h30 si prise de RDV médicaux après cet horaire. Une participation financière de 100€ sera demandée en classe de cinquième à la rentrée et d'environ 400€ pour

le financement du stage de fin de cycle en 4<sup>o</sup> obligatoire. L'option APPN est un engagement sur deux ans (5<sup>o</sup> et 4<sup>o</sup>) et est soumise à une sélection.

### CLASSE CINÉMA 4<sup>ÈME</sup> ET 3<sup>ÈME</sup>

L'option cinéma propose non seulement l'étude de certains aspects du septième art ; histoire du cinéma, évolution des techniques, genres et mouvements... mais aussi des participations à des festivals, à des projections préparées en amont et enfin des ateliers pratiques (écriture d'un scénario).

### OPTION CHINOIS 6<sup>ÈME</sup>, 5<sup>ÈME</sup>, 4<sup>ÈME</sup>, 3<sup>ÈME</sup>

Les élèves ayant été retenus seront inscrits en classe de chinois pour toute la durée de leur scolarité au collège. Ces quatre années d'étude de la culture et de la langue chinoise peuvent se clôturer par un voyage, dans le cadre d'un échange inter-établissements. Il n'est possible d'arrêter cette option qu'à la fin de la 3<sup>ème</sup> sauf avis contraire du conseil de classe.

### LATIN EN 5<sup>ÈME</sup>, 4<sup>ÈME</sup> ET 3<sup>ÈME</sup>

Le latin est une option facultative de 2h en 5<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> et de 3h en 4<sup>ème</sup>. Il est important de se rappeler que l'inscription en Latin est un engagement pour l'ensemble du cycle 4 (5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>) et qu'il n'est possible d'arrêter cette option qu'à la fin de la 3<sup>ème</sup> sauf avis contraire du conseil de classe.

### "EXPRESSION ARTISTIQUE" POUR LES 6<sup>ÈMES</sup>

En 6<sup>ème</sup> les élèves auront dans l'année 25h de "cours d'expression artistique prenant appui sur les techniques du théâtre" dans le but de :

- Changer son comportement vis-à-vis de soi-même et de l'autre (et des autres), assumer ses responsabilités, ses actes
- Développer des capacités telles que l'écoute, l'expression orale, le respect
- Développer le goût, la curiosité, de l'écriture et de l'expression artistique au théâtre
- Engager le groupe-classe dans un projet.

### Horaire habituel d'une journée de classe

Matin (Lundi - Mardi - Mercredi - Jeudi - Vendredi) :  
8h05 à 9h00  
9h05 à 9h55  
10h10 à 11h05

11h10 à 12h05  
Après-midi (Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi) :  
13h35 à 14h30  
14h35 à 15h30  
15h40 à 16h35

### ANIMATION DE 15H40 À 16H35

S'il n'a pas de cours prévu à son emploi du temps de 15h40 à 16h35, un élève peut rester en animation sur ce créneau. Il peut alors rester avec ses camarades pour jouer, discuter, travailler... L'animation n'est pas un cours donc la présence n'est pas contrôlée dans ce cadre. Cependant les élèves doivent alors rester sur les lieux qui leur sont précisés par les éducateurs, ce qui exclut le terreplein sous le collège vers la sortie, le parking. Un élève qui quitterait l'animation sans autorisation serait sévèrement sanctionné.

### ETUDE DU SOIR

Au collège, une séance d'étude "surveillée" est organisée de 16h40 à 17h35 les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Les familles peuvent y inscrire leur(s) enfant(s) par écrit auprès de la directrice des études du Collège pour l'année ou pour un trimestre seulement, et pour 1, 2, 3 ou 4 soirs prédéfinis. Le règlement apparaîtra sur la facture du trimestre. **Inscriptions pour les trimestres avant le 15 septembre, le 5 décembre et le 13 mars.**

L'étude débutera le mardi 05 septembre 2023 et sera maintenue jusqu'à l'avant dernier jour de cours en juin 2024.

Coût mensuel : de 8€ pour 1 soir par semaine à 32€ pour 4 soirs par semaine.

Ce coût est le même quel que soit le nombre de jours de cours du mois.

### Les Manuels scolaires

L'ensemble des manuels pour le Collège est fourni par l'établissement qui en est propriétaire. Une subvention de l'Education Nationale permet de renouveler quelques collections chaque année. Un manuel doit pouvoir durer le plus longtemps possible...

Chaque élève reçoit en début d'année la collection complète des manuels dont il a besoin, le jour de la rentrée en 6<sup>ème</sup>, les jours suivants pour les 5<sup>èmes</sup>, 4<sup>èmes</sup> et 3<sup>èmes</sup>. L'état dans lequel se trouve chaque livre lors de la remise est enregistré. En fin d'année, lors de la restitution des manuels par chaque élève, on compare l'état des manuels rendus à l'état noté en début d'année.

Pour couvrir forfaitairement la valeur de la collection, on demande à chaque famille une caution de 90 euros (chèque établi à l'ordre de l'Association de Gestion de l'E.S.J.). La collection des manuels ne sera remise qu'après réception du chèque de caution.

Si aucune dégradation n'est intervenue, si aucune perte n'est enregistrée, nous rendons le chèque. Dans le cas contraire, nous rendons le chèque en contrepartie de la pénalité décidée. Le chèque de caution est encaissé seulement en cas de pénalité non réglée au 05 juillet 2024.

### Remarque sur les vêtements

Chaque année nous récupérons de très nombreuses affaires, abandonnées par les élèves ici ou là, et que personne ne réclame. **Nous vous conseillons vivement d'inscrire le nom de votre enfant sur tous les vêtements et objets susceptibles d'être égarés** : pulls, blousons, affaires de sport, cartons à dessin, trousse...

### Fournitures pour le Collège

La liste des fournitures pour les 4 niveaux du Collège pour la rentrée de septembre 2023 est consultable sur le site Internet de l'Etablissement (<http://esj-lacordeille.com>) depuis la première semaine de juillet.



## → LA RENTRÉE AU LYCÉE GÉNÉRAL

Le Lycée est le lieu où l'on acquiert une culture générale, technologique ou professionnelle.

Le Lycée est la dernière étape d'un long parcours scolaire et prépare le jeune à l'entrée dans les études supérieures. Pour cela les équipes enseignantes et éducatives aident à l'apprentissage de méthodes de travail et veillent à l'acquisition progressive de l'autonomie. Des projets pédagogiques sont mis en place par niveau ou par classe et s'inscrivent dans cette démarche ; ils font partie du cursus scolaire.

Le Lycée est aussi le lieu qui doit permettre l'apprentissage de la citoyenneté.

Notre Lycée possède une tradition, des références, des règles de vie.

« Une communauté ne peut vivre sans lois ni règles... » ainsi commence le règlement intérieur, il permet de réguler la vie de l'établissement et les rapports entre ses différents acteurs. Dans le cadre de la vie lycéenne défini par le Ministère de l'Education Nationale, les élèves disposent de droits d'expression individuels ou collectifs. L'exercice de ces droits ne doit pas porter atteinte aux activités d'enseignement, au contenu des programmes et à l'obligation d'assiduité.



Pour des raisons de sécurité et conformément aux décrets et lois en vigueur concernant les lieux publics, il sera strictement interdit de fumer au lycée ainsi que dans l'enceinte de l'établissement.

Suite à l'observation de certains comportements non adaptés avec le suivi d'une scolarité convenable, et afin de lutter contre les risques liés à une consommation de produits stupéfiants ;

L'Externat Saint Joseph – La Cordeille, a sollicité la collaboration des services de polices aux abords de l'établissement et dans l'enceinte de l'Externat dans le cadre d'une commission rogatoire délivrée par le procureur de la République.

L'important pour nous est d'assurer l'intégrité physique et intellectuelle des jeunes gens que vous nous confiez.

### ABSENCE

Toute absence doit être signalée, par la famille par messagerie Ecole Directe ou sur le carnet de correspondance numérique, le jour même dès la première heure de cours, à l'Educateur référent.

L'élève qui se présente sans justificatif au retour d'une absence sera sanctionné.

### - Coordonnées Educateurs :

courriels Ecole directe ou téléphones :

04 83 77 06 81 pour les élèves de Terminale

04 94 93 61 31 pour les élèves de Première

04 94 93 61 32 pour les élèves de Seconde

### RENTRÉE DIFFÉRÉE OU SORTIE ANTICIPÉE

L'élève doit être présent dans l'établissement de la première heure de cours à la dernière heure de cours inscrite à son emploi du temps.

Les rentrées différées et les sorties anticipées sans autorisation ne sont pas acceptées. Dans le cas d'une extrême nécessité elles seront examinées.

L'élève présente une demande préalable par lettre rédigée par sa famille. Celle-ci devra être validée par un responsable du Lycée (Educateur ou Directrice du Lycée). En raison de la Réforme et de l'organisation des épreuves nationales il est demandé de ne pas prévoir de départ anticipé ou de retour décalé par rapport au calendrier scolaire.

### DISPENSE D'EPS

L'élève doit respecter les modalités précisées en page Education Physique et Sportive de cette revue.

### HORAIRE HABITUEL DES COURS

8h05 à 12h55 et 13h40 à 17h35 du lundi au vendredi ; le mercredi arrêt des cours à 12h55 en seconde et 15h45 en première et terminale.

### ORGANISATION DE LA RENTRÉE

Restauration des lycéens ouverte dès lundi 4 septembre 2023

**Les élèves de Seconde** rentreront le lundi 4 septembre 2023

- Accueil en salle polyvalente à 9h00
- Fin de journée à 12h30
- Mardi 5 septembre 2023 : journée d'intégration
- Accueil en salle polyvalente à 9h00
- Fin de journée à 16h30
- Repas offert aux élèves sous le préau du lycée.
- Cours normaux dès le mardi 6 septembre 2023 : des tests de positionnement auront lieu dans les différentes matières durant cette première semaine
- Rencontre de début d'année Parents / Professeurs de Seconde : jeudi 21 septembre 17h00 – 20h00.

**Les élèves de Première & Terminale** rentreront le lundi 4 septembre 2023

Accueil en salle polyvalente selon l'horaire suivant :

- Les classes de Première à 10h00 fin de journée à 16h00
- Les classes de Terminale à 10h30 puis cours normaux des lundi 4 septembre 2023 à 14h30
- Accueil administratif sur le temps de la matinée.
- Cours normaux le mardi 5 septembre 2023 mais fin des cours à 12h00

### CAMBRIDGE ENGLISH CENTRE

Les examens sont proposés sur une échelle de 6 niveaux qui correspond au Cadre européen commun de référence pour les langues.

Starters (Young Learners English)	Movers (Young Learners English)
Ket (Key English Test)	Pet (Preliminary English Test)
Fce (First Certificate in English)	Cae (Certificate in Advanced English)

Les examens de Cambridge sont connus dans le monde entier. Ils bénéficient d'une grande réputation et sont reconnus par les universités, les employeurs et les autorités de l'Education Nationale comme une preuve tangible de qualification en matière de compétences linguistiques. Plus d'informations en suivant : [esj-lacordeille.com/cambridge-english](http://esj-lacordeille.com/cambridge-english)

### Livres scolaires et Tablettes Numériques

Dans le cadre de la réforme du lycée général et technologique et des programmes associés, la Région met en œuvre un dispositif visant l'acquisition des manuels scolaires numériques pour tous les lycéens.

A la rentrée 2023, une tablette tactile sera donnée à chaque élève de seconde pour permettre la lecture et l'utilisation des manuels, sans nécessité d'une connexion permanente. Tablette ANDROID -LENOVO M10 3/32-, garantie 3 ans par un SAV accessible directement par l'utilisateur.

Toutes les informations pratiques seront fournies lors de la distribution des tablettes en septembre 2023.

**Les élèves de première et de terminales conservent la tablette dont ils ont été dotés à leur rentrée en seconde.**

### Calculatrice

Votre enfant entre en classe de seconde à l'Externat Saint Joseph. Pour le cours de Mathématiques, l'utilisation d'une calculatrice graphique et programmable est plus que recommandée. Pour simplifier l'utilisation en classe, les professeurs indiqueront aux élèves, à la rentrée, le nom du modèle que chacun devra se procurer afin de permettre une nécessaire harmonisation entre lycéens.

### Blouse

Chaque élève du lycée doit se procurer pour la rentrée une blouse en coton à manches longues pour les travaux pratiques (chimie, physique, SVT)



## → LA RENTRÉE AU LYCÉE PROFESSIONNEL

Le LP offre des formations en 3<sup>ème</sup> Préparatoire aux Métiers et dans 6 sections de BAC PRO : Accompagnement Soins et Services à la Personne (ASSP), Animation Enfance et Personnes Agées (AEP), Maintenance des Systèmes de Production Connectés (MSPC), Microtechniques (Micro), Maintenance des Véhicules (MV), Cybersécurité, Informatique et Réseaux, Electronique (CIEL). Pour les plus motivés, la poursuite d'études est possible sous condition d'un bon livret scolaire. Le LP propose un BTS Cybersécurité, Informatique et Réseaux, Electronique (CIEL) Option Informatique et Réseaux en formation initiale et apprentissage ainsi qu'un BTS Maintenance des Véhicules en apprentissage.

 **Pour des raisons de sécurité et conformément aux décrets et lois en vigueur concernant les lieux publics, il est strictement interdit de fumer au lycée professionnel ainsi que dans l'enceinte de l'établissement.**

Dans les ateliers, le port des boucles d'oreilles et piercing pour l'ensemble des élèves est interdit et ceci pour des raisons de sécurité. La tenue générale, tenue de ville, doit être correcte dans le cadre de la formation professionnelle. Les téléphones doivent être obligatoirement éteints et invisibles en salle de cours et atelier. En cas de perte ou de vol, l'établissement ne sera pas tenu pour responsable. Dans le cadre de leur formation professionnelle, les élèves doivent adopter une tenue vestimentaire adaptée, et une présentation générale exempte de toute excentricité.

### Lundi 28 août :

· 8h : Accueil des étudiants de BTS MV 2<sup>ème</sup> année à l'atelier.

### Lundi 4 septembre :

- 8h : Accueil des étudiants de BTS MV 1<sup>ère</sup> année à l'atelier.
- 9h : Accueil des élèves / étudiants de Terminale professionnelle + BTS SN 2<sup>ème</sup> année
- 10h : Accueil des élèves de 3<sup>ème</sup> Prépa Métiers à l'AMPHI N, les élèves seront libérés à la fin de la matinée.
- 10h30 : Accueil des élèves / étudiants de 1<sup>ère</sup> professionnelle + 1<sup>ère</sup> année BTS CIEL
- 13h30-16h30 : Accueil des élèves de 2<sup>nde</sup> Professionnelle par le professeur principal.
- 17h45 : Accueil des parents des 2<sup>nde</sup> Professionnelle à l'AMPHI N

### Mardi 5 septembre : Début des cours pour toutes les classes

**ATTENTION : Vendredi 8 septembre : Journée d'intégration pour les élèves de Secondes et journée libérée pour les autres classes.**

### INFORMATIONS DIVERSES

Les changements d'horaire temporaires ou définitifs ainsi que les informations administratives et les communications avec les familles seront notés dans le carnet de correspondance de l'élève ou seront communiqués sur la plateforme Ecole Directe (le code d'accès vous sera donné en début d'année scolaire). La Directrice attire l'attention des familles sur l'emploi du temps de leur(s) enfant(s). Il est à consulter pour connaître les heures d'entrée et de sortie du Lycée Professionnel. Il est impératif de consulter régulièrement Ecole Directe tout au long de la scolarité des élèves et ce jusqu'à la terminale.

### HORAIRES DE COURS

Du lundi au vendredi de 8h à 11h55 et de 13h35 à 17h35 maximum.

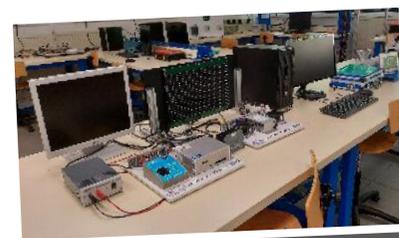
### LES ABSENCES

Toute absence doit être signalée par téléphone le jour même à la vie scolaire auprès de **M. AUJALEU 04.94.93.61.43**, ou **M. ELIZABETH 04.94.93.68.58** et confirmée par le carnet de correspondance au retour de l'élève avec éventuellement un certificat médical. L'élève se présentant sans justificatif au retour d'une absence ne sera pas admis en cours. En cas d'absence non prévue, un sms est envoyé systématiquement à la famille. Toute sortie de l'établissement sans autorisation est sanctionnée.

### FOURNITURES

- Une calculatrice spécifique est préconisée par l'équipe maths-sciences dont les références seront communiquées dès la rentrée pour les élèves en baccalauréat professionnel et les étudiants de BTS 1<sup>ère</sup> année. Pour les élèves de 3<sup>ème</sup> prépa-métiers la calculatrice collège suffit (ne pas en racheter sans en parler au professeur).
- Une clé USB d'au moins 16 Go sera nécessaire pour tous les travaux informatisés.
- Un agenda.
- Un classeur grand format avec feuilles de classeur perforées (doubles et simples, grands carreaux) ou avec des blocs notes de feuilles de classeur perforées.

Une liste de fournitures plus complète sera disponible dès la rentrée.



## MATERIEL

Les élèves qui rentrent en seconde professionnelle seront équipés d'une tablette. Elle leur sera fournie lors de la première période précédant les vacances de La Toussaint. Pour l'ensemble des classes, dans certaines matières des livres scolaires sont prêtés par l'établissement. Ils doivent être recouverts de plastique transparent. Seuls les fichiers d'activités et/ou cahiers d'exercices seront facturés aux parents à la rentrée. **Un certificat de scolarité sera disponible sur Ecole Directe après la rentrée.**

## LE CARNET DE CORRESPONDANCE

Un carnet de correspondance est attribué à chaque élève, il doit comporter une photo d'identité récente ; il doit être recouvert, rempli et signé des parents (en particulier le règlement et l'autorisation de sortie). L'élève doit l'avoir en permanence avec lui. En début d'année un calendrier est envoyé aux parents sur Ecole Directe, il comporte les dates et informations importantes.

## EQUIPEMENT PERSONNEL POUR LES NOUVEAUX ELEVES

En enseignement professionnel, un équipement de protection individuelle (EPI) adapté à la spécialité sera fourni par l'établissement aux élèves de Seconde (combinaison de travail, blouse, chaussures de sécurité...).

Une mallette d'outillage sera prêtée à chaque élève de maintenance des véhicules, de maintenance industrielle et de microtechnique contre un chèque de caution, dont la somme sera définie à la rentrée suivant les sections. Ce chèque non encaissé sera rendu en fin de cursus si la mallette est complète.

## LA TAXE D'APPRENTISSAGE (TA)

Le Lycée Professionnel de l'Externat Saint Joseph est habilité à percevoir la taxe d'apprentissage.

Pour les entreprises, la taxe d'apprentissage est un impôt obligatoire.

Pour nous, Lycée Professionnel Saint Joseph, c'est une ressource indispensable car elle nous permet d'offrir aux jeunes, des formations de qualité, de leur proposer des plateaux techniques avec un équipement performant, de renouveler régulièrement le matériel pédagogique et de participer au financement de divers projets pendant leur cursus.

Pour toute demande de renseignement complémentaire : [cdt@esj-lacordeille.com](mailto:cdt@esj-lacordeille.com)



## SCOLARITE ET EXAMENS

Tous les élèves du lycée professionnel sont amenés à présenter un ou plusieurs examens: le DNB en série professionnelle, une certification intermédiaire en candidat libre en fonction des filières, le bac professionnel, le brevet de technicien supérieur.

## LES EXAMENS

Les examens du Bac Professionnel et du BTS se déroulent majoritairement sous forme de CCF. Le CCF (Contrôle en Cours de Formation) est une modalité d'évaluation certificative, c'est-à-dire une évaluation réalisée en vue de la délivrance d'un diplôme. Le CCF porte sur les compétences, les connaissances et les attitudes dites « terminales » qui sont définies dans l'arrêté de création de chaque diplôme professionnel. Le CCF s'intègre tout au long du processus de formation et est obligatoire. Certaines épreuves restent en contrôle final. Le détail et la répartition des épreuves seront communiqués lors des réunions de septembre.

Depuis la session 2022 : la certification informatique PIX est obligatoire pour le DNB, le Bac Professionnel et le BTS.

Depuis la session 2023 : une certification en langue anglaise est obligatoire pour le DNB.

## LES PERIODES DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL (PFMP)

Le cursus du bac pro comporte 22 semaines de formation en milieu professionnel réparties sur les trois années, celui de BTS 6 semaines en fin de première année. Ces périodes sont obligatoires pour la délivrance des diplômes, toute semaine manquée même pour raison médicale devra être rattrapée, dans le cadre d'un aménagement des vacances scolaires. Dans le cas contraire, l'inscription à l'examen ne pourra être validée, Pour les élèves qui auront l'opportunité de réaliser une PFMP à l'étranger, une épreuve facultative de mobilité européenne pourra être présentée.

A partir de la rentrée 2023, les PFMP seront gratifiés et versés par l'Agence de Services et de Paiement (ASP) et soumis à contrôle d'assiduité.



## → DES CLASSES PRÉPA À L'EXTERNAT SAINT-JOSEPH ?

**2 années pour acquérir une solide formation scientifique et affiner son projet de poursuite d'étude**

### UN CADRE DE TRAVAIL UNIQUE

- Un étage dédié au sein de l'école d'ingénieurs ISEN dans le centre-ville de Toulon
- Plus d'une centaine d'étudiants répartis dans 4 classes
- 14 professeurs agrégés de CPGE nommés par l'Inspection Générale et disponibles dans leurs bureaux en face des salles de classe
- Des locaux ouverts le soir jusqu'à la fermeture du bâtiment, le week-end et toutes les vacances scolaires
- Des équipements pédagogiques adaptés et une proximité avec les élèves ingénieurs
- Une vie étudiante riche et diverse avec un accès à toutes les associations de l'école d'ingénieurs

### DES PROJETS TECHNIQUES/INDUSTRIELS TOUT AU LONG DE LA PRÉPA

- En MPSI, une première période de mise en place, puis un projet au long terme de janvier à juin entre les mathématiques, la physique et l'informatique
- En fin de PSI, un projet centré vers une véritable démarche scientifique : les TIPE

### UN PARCOURS SÉCURISÉ SUR 2 ANS QUI OUVRE PLUSIEURS POSSIBILITÉS

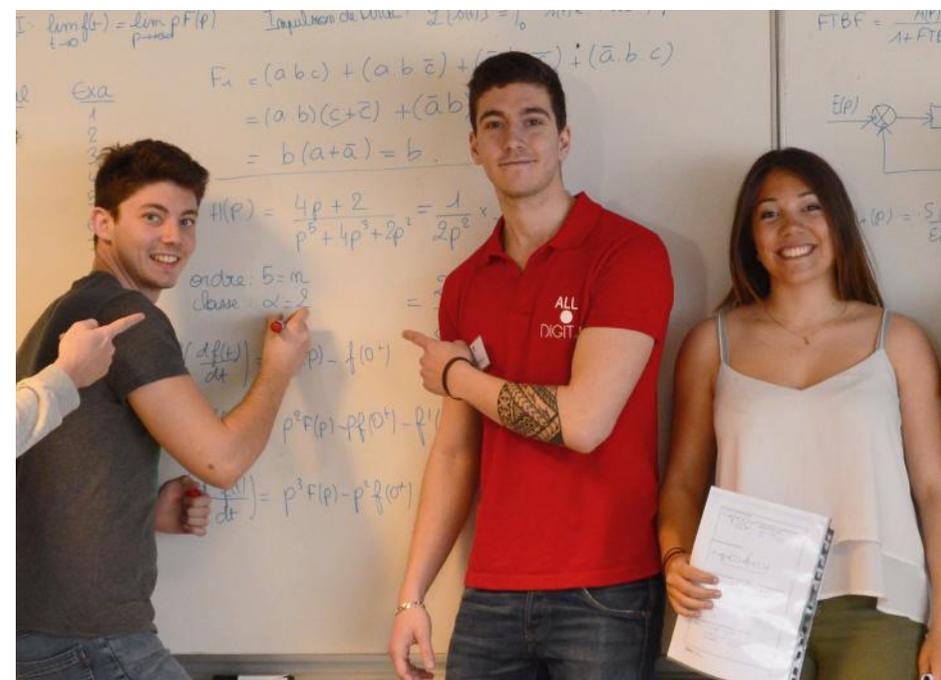
- Passer les concours d'entrée dans les grandes écoles d'ingénieurs
- Intégrer sur dossier un parcours universitaire ou d'ingénieurs
- Intégrer sur place par le contrôle continu le cycle ingénieur en 3 ans de l'ISEN

La CPGE est installée en cœur de ville, sur le site de la Maison du Numérique et de l'Innovation. Les locaux sont partagés avec de nombreuses start-up et un fablab exceptionnel, labellisé par le MIT (Massachusetts Institute of Technology). Les locaux sont situés face à l'Université, sur le campus du centre-ville de Toulon.

### QUEL PARCOURS RECOMMANDÉ AU LYCÉE POUR INTÉGRER LA MPSI-PSI ?

- En 1<sup>ère</sup> : Spécialités Mathématique, Physique-chimie et une 2<sup>e</sup> spécialité scientifique (SI, NSI, SVT))
- En terminale : Spécialités Mathématiques et Physique-chimie et un enseignement de spécialité scientifique (physique, SI, NSI). L'enseignement optionnel « mathématiques expertes » est recommandé.

Pour résumer, un profil avec 2 spécialités scientifiques est à privilégier.



### ADMISSION

Une double sélection après le bac général, gage d'une formation de qualité :

- Parcours Sup via l'onglet « Ecole d'ingénieurs » ISEN Toulon
- Concours national Puissance Alpha au mois de Mai

Contactez-nous pour toute question : [elie.de.sauvage@yncrea.fr](mailto:elie.de.sauvage@yncrea.fr)

# ➔ EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE AU COLLÈGE, LYCÉE GÉNÉRAL ET LYCÉE PROFESSIONNEL LES CLASSES A.P.P.N., L'OPTION SPORT, L'ASSOCIATION SPORTIVE

## 1- E.P.S.

### Tenue

Pour les cours d'Education Physique, la tenue obligatoire comprend un tee-shirt, un short ou bas de survêtement et une paire de chaussures de sport (les «converses» ne sont pas autorisées). Nous souhaitons une tenue adaptée au temps **qui permette la**



**pratique de toutes les activités.**

Les élèves doivent arriver au cours d'éducation physique en tenue de ville et se changer au vestiaire. Ceux qui auront oublié leur tenue de sport seront sanctionnés.

**IMPORTANT :** Les élèves ne doivent pas venir en cours d'E.P.S. avec montre, bijou, téléphone portable, sacoches, objets de valeur, etc. S'ils les laissent dans les vestiaires, nous déclinons toute responsabilité pour les disparitions éventuelles.

### Inaptitude partielle / totale

L'élève dispensé du cours d'Education Physique et Sportive doit faire noter le motif de sa dispense dans le carnet de correspondance, le faire signer par son responsable éducatif référent, et le présenter à son professeur en début de cours.

Pour toute dispense supérieure à une semaine un certificat médical sera demandé par l'enseignant.

**L'élève dispensé ne quitte pas l'établissement.**

Dans le cas d'une dispense temporaire la présence au cours est obligatoire, sauf cas particulier (à voir avec la direction, le professeur et la famille)

Dans le cas d'une dispense annuelle l'élève reste en salle d'étude sauf cas particulier (à voir avec la direction).

## 2 - Classes de découverte « Activités Physiques de Pleine Nature » en collège

En fin de sixième, les élèves ont la possibilité de s'inscrire dans un cycle central (5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup>) A.P.P.N ; ils disposeront de 2 heures forfaitaires annualisées en plus des 3 heures d'E.P.S. obligatoires. Ainsi le vendredi après-midi les élèves pratiqueront des activités de type voile, escalade, VTT, kayak ...

Un stage sportif de quelques jours sera organisé en classe de 4<sup>ème</sup> et une participation financière sera demandée.

Plus d'informations seront données par les enseignants d'EPS en ce qui concerne le recrutement ou l'organisation générale.

## 3 - Option Sport en Lycée Général

L'option sport facultative s'inscrit dans le cadre général des enseignements optionnels et peut-être présentée au Baccalauréat au titre des épreuves facultatives.

Par cet enseignement les lycéens acquièrent les éléments d'une culture spécialisée dans des activités physiques : Volley-ball ou Handball et Musculation. D'autres activités viendront compléter la formation.

**Organisation :** Il s'agit d'un enseignement de 3 heures hebdomadaires en plus des 2 heures d'E.P.S. obligatoires. 3h le jeudi après-midi. L'évaluation est établie en «contrôle en cours de formation» (CCF) pendant l'année de Terminale.

**Recrutement :** En juin de l'année de Troisième, un candidat à l'option sport doit obtenir l'accord de son professeur avec attestation de ses aptitudes sportives et de son comportement au sein d'un groupe.

**NB :** Une participation ponctuelle aux activités de l'Association Sportive de l'Etablissement (UNSS) sera demandée aux élèves qui suivent l'option sport.

**Attention !** Chaque année les élèves de l'option participent à un stage sportif d'une semaine qui coûte environ 500€, à la charge de la famille. Ce stage fait partie intégrante du projet d'éducation physique, il est obligatoire et prioritaire sur tout autre séjour organisé dans une autre discipline.

## 4 - Association Sportive : Inscription Association Sportive 2023-2024

Une fiche d'inscription à l'association sportive sera disponible courant septembre sur le site de l'ESJ : <https://esj-lacordeille.com/letablissement/associations/as>

Merci d'utiliser ce document qui détermine l'ensemble des conditions d'inscription et toutes les activités pratiquées à l'Association Sportive. Vous pouvez participer à une ou plusieurs activités, une seule cotisation est nécessaire.

Cette fiche sera à retourner au professeur d'EPS responsable de l'activité choisie, dès la rentrée. L'engagement à une activité à l'Association Sportive implique une participation régulière aux entraînements et aux compétitions le mercredi après-midi.

Vous pourrez consulter en début d'année scolaire, sur le site de l'ESJ, ainsi que par voie d'affichage sur les panneaux «Association Sportive» mis à la disposition des élèves, la programmation des activités, le nom de l'enseignant responsable, le lieu de pratique et les horaires d'entraînement.

## → LA CORDEILLE FORMATION

Centre de Formation Continue proposant des qualifications et des remises à niveau notamment dans les domaines industriel, maintenance automobile

### HISTORIQUE

La Cordeille Formation a été créée en 1999 au sein du Lycée Professionnel de l'Externat Saint Joseph afin de répondre aux besoins de qualification des entreprises, notamment dans les domaines de la maintenance industrielle, de la maintenance automobile, du numérique et du sanitaire et social.

Le panel des **compétences professionnelles** présentes sur site nous ont permis de travailler pour des grands groupes tels que FOSELEV, DCNS, Cegelec, Véolia, CNIM, Citroën ou Synergie, et aussi des partenaires sociaux de branches professionnelles telles que l'ANFA (Association National pour la Formation Automobile) ou l'AFPI (Association de Formation Professionnelle de l'Industrie).

Nous sommes adhérent et membre actif du Pôle Mer Méditerranée depuis sa création.

Au plus près des préoccupations des entreprises, notre ingénierie pédagogique réalise des formations alliant :

- La **rentabilité**, avec un dispositif de conception de formation collatérale permettant d'adapter le contenu aux besoins des entreprises et à l'évolution du marché,
- L'**efficacité**, en établissant la progression en fonction des stagiaires afin que le contenu soit rapidement exploitable.



### NOS DOMAINES DE COMPETENCES

#### Sécurité

- Habilitations électriques
- Sauveteur Secouriste du Travail

#### Services à la personne

- Petite enfance
- Entretien du cadre de vie
- Préparation des repas

#### Industrie

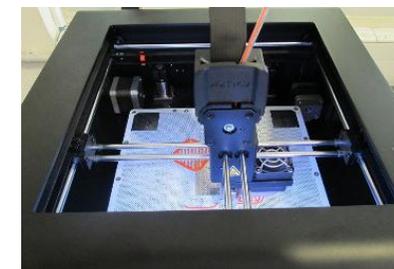
- Maintenance mécanique
- Hydraulique ou pneumatique
- Electricité (autre que les habilitations)
- Génie mécanique
- Robotique
- Impression 3D

#### Informatique

- Utilisation et paramétrage d'un PC
- Câble et paramétrage d'un réseau
- Utilisation des outils de bureautique (Word, Excel, PowerPoint...)

#### Culture générale

- Langue (français, anglais, italien, allemand, espagnol, chinois)
- Mathématiques
- Physique



### LABEL QUALIOPi VALIDE DEPUIS 2021

#### Qu'est-ce que le Label QUALIOPi

La certification Qualiopi est une certification qualité attribuée aux organismes proposant des actions de formation. Elle atteste de la qualité et du professionnalisme du prestataire de formation respectant les critères du référentiel national



#### Quels sont les critères pour être certifiés Qualiopi ?

Le référentiel est composé de 7 critères composés de 32 indicateurs qui les définissent :

- 1 – Information des publics
- 2 – Identification des objectifs et adaptation aux élèves
- 3 – Adaptation des moyens pédagogiques et des diverses modalités aux publics
- 4 – Adaptation d'un éco-système favorable aux bénéficiaires
- 5 – Mise à disposition d'un personnel qualifié et compétent
- 6 – Inscription du prestataire dans un environnement socio-économique
- 7 – Traitement des appréciations et application d'une démarche d'amélioration

### LOCATION DE SALLE

La Cordeille formation dispose d'un bâtiment dédié, il est composé de trois salles et d'un amphithéâtre de 70 places

Equipement des salles

- Tables chaises,
- Vidéo projecteur,
- Tableau blanc,
- Paperboard,
- Sur demande possibilité d'avoir un code WIFI.



## SERVICES GÉNÉRAUX

Réouverture des services généraux à partir du lundi 28 Aout 2023

- Réouverture des services généraux à partir du lundi 28 Aout 2023
- Les secrétariats des différentes unités pédagogiques sont ouverts de 8h00 à 11h00 et de 13h30 à 17h00, le mercredi de 8h00 à 11h00.
- Les directeurs des cycles reçoivent sur rendez-vous.
- Le secrétariat de direction du second degré est assuré par Mme GINTRAC, son bureau est ouvert de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 les lundis, mardis, jeudis et vendredis et de 8h00 à 12 h00 les mercredis.
- Les chefs d'Établissements reçoivent sur rendez-vous.
- Le Directeur Administratif et Financier reçoit sur rendez-vous.
- Pour les inscriptions du second degré, l'accueil est assuré par Mme DORILLEAU son bureau est ouvert de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 les lundis, mardis, jeudis et vendredis et de 8h00 à 12 h00 les mercredis : [secretariat.adm@esj-lacordeille.com](mailto:secretariat.adm@esj-lacordeille.com).
- Pour les inscriptions du 1er degré, l'accueil est assuré par Mme COPIN, de 8h30 à 11h00 et de 13h30 à 17h15 les lundis, mardis, jeudis et vendredis.
- La comptabilité est ouverte au public de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 les lundis, mardis, jeudis et vendredis, et de 8h00 à 12h00 le mercredi.
- Les dossiers de bourses de l'éducation nationale sont suivis par le secrétariat de chaque cycle.
- Un service d'infirmerie est ouvert en continu sur le temps scolaire.
- De 11h30 à 12h00 l'infirmerie est fermée. En cas d'urgence seulement, s'adresser au standard téléphonique (04 94 24 43 49).
- La conciergerie est ouverte tous les jours de 7h30 à 17h30, le mercredi de 7h30 à 13h00.
- Un service de gardiennage est assuré par M. FERREIRA (conciergerie).
- Un service de ménage et de maintenance est assuré tous les jours sous la responsabilité du Directeur Administratif et Financier.

### Assurances et Contributions financières des familles

#### Les assurances scolaires et extrascolaires

- **Responsabilité Civile** (Dommages causés à autrui)

Dans la très grande majorité des cas, les dommages causés aux tiers par les élèves sont couverts par le contrat personnel de leurs parents responsabilité chef de famille ou vie privée.

Les parents doivent s'assurer que leur contrat personnel comprend bien cette garantie. C'est un devoir qui s'impose à tout chef de famille.

#### • Individuelle accident

Si votre enfant est tenu pour responsable de dommages causés à autrui, à l'école ou en dehors de l'école, sa responsabilité civile personnelle devrait être assurée par votre contrat «multirisques habitation» ou «responsabilité civile chef de famille».

Si votre enfant est victime d'un accident, il ne bénéficie par contre d'aucune protection.

C'est pourquoi la Mutuelle St Christophe a prévu pour lui l'Assurance Individuelle Accident, qui vous apporte une grande sécurité. En cas de besoin, vous pouvez télécharger une attestation d'adhésion valable du 1/9 au 31/8 suivant en vous rendant directement sur la page d'accueil du site de la Mutuelle St Christophe dans l'encart « Espace Parents ». Le tableau des garanties et des franchises pour 2023-2024 est disponible à l'accueil et dans le secrétariat des cycles.

La Mutuelle Saint Christophe présente :

#### L'individuelle accident

1 - Une aide financière précieuse

Nous assurons le remboursement des frais médicaux restant à votre charge et versons des indemnités en cas d'invalidité

2 - Des remboursements adaptés

Même avec une mutuelle complémentaire, les lunettes, les frais de prothèses dentaires ou auditives ne sont jamais remboursés en totalité. Toutes les indemnités versées par la Mutuelle St Christophe s'ajoutent à celles des contrats que vous auriez souscrits par ailleurs

3 - Une large couverture pour toutes sorties organisées par l'Établissement, les stages, les sports sous licence (loi 7/84 - articles 37 et 38).

4 - Une assurance permanente.

Ses garanties ne se limitent pas au temps scolaire : elles interviennent toute l'année, 24 h/24

5 - Vos garanties.

Si votre enfant est victime d'un accident, il bénéficie automatiquement des garanties de «l'individuelle accident» de la Mutuelle St Christophe. Cette assurance joue toute l'année, 24 heures sur 24 (à l'école, en vacances, à la maison...) du jour de la rentrée jusqu'au dernier jour des vacances l'année suivante.

#### EN CAS D'ACCIDENT

Adresser dans les 5 jours au Centre de Gestion, une déclaration d'accident sur papier libre ou sur l'imprimé détenu par l'École à l'adresse suivante :

MUTUELLE SAINT-CHRISTOPHE CENTRE NATIONAL DE GESTION - ASSURANCES SCOLAIRES - 277, rue Saint-Jacques

-75256 PARIS cedex 05 et prévenir l'infirmière à l'Externat Saint Joseph.

L'adhésion à La Mutuelle St Christophe est automatique pour tous et comprise dans les frais d'inscription.

#### Infirmerie - 04 94 93 68 51

L'Externat dispose d'une infirmerie avec une infirmière à plein temps.

Rappelons que les missions principales d'une infirmière scolaire dépassent largement la « bobologie ».

Placée sous l'autorité des Chefs d'établissement, l'infirmière a pour mission de promouvoir et de mettre en œuvre la politique de santé en faveur de tous les élèves scolarisés : prévention, actions sanitaires de portée générale, hygiène et sécurité, bilans obligatoires, soins.

Elle est plus particulièrement chargée de l'accueil et de l'écoute des élèves et des parents pour tout motif ayant une incidence sur la santé, et participe aux bilans de santé et au suivi de l'état de santé des élèves, à la surveillance des jeunes exposés à des nuisances spécifiques, à la surveillance sanitaire de l'hygiène générale en milieu scolaire, à l'éducation à la santé et à la sécurité.

La prévention prend le pas sur le soin. C'est ainsi que notre infirmière co-anime des opérations d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle, des actions de prévention en alcoologie et addictologie ou de maltraitance physique et psychologique...

Elle est secondée dans cette mission par une conseillère familiale formée à l'écoute qui est à la disposition des élèves 3 demi-journées par semaine.

Au niveau des soins, l'infirmière peut être amenée à utiliser des produits pharmaceutiques et des médicaments.

Pour un usage externe : eau oxygénée, ARNICAN, BIAFINE, BIOGAZE, HEMOCLAR, PARFENAC, CALMADERM, ALCOOL, SERUM PHYSIOLOGIQUE.

Pour un usage interne : Paracétamol (Doliprane, Efferalgan, etc.), HEXTRIL, STREPSILS, Charbon activé ou végétal, SMECTA, PHLOROGLUCINOL (Spasfon, etc.), EUPHYTOSE, ARNICA.

Mais aussi, en cas d'urgence, sur prescription médicale soit dans le cas du protocole d'urgence du projet d'accueil individualisé (PAI), soit après appel au 15 : Adrénaline, BRICANYL, GLUCAGEN, SOLUMEDROL, VENTOLINE.

Toute contre-indication doit être signalée à la rentrée à l'infirmière, en utilisant de préférence le courriel :

[infirmerie@esj-lacordeille.com](mailto:infirmerie@esj-lacordeille.com)

À l'Externat, toute prise de médicaments fera l'objet d'une étiquette autocollante portée sur le carnet de correspondance.

**Contribution des familles :**

Le contrat d'association avec l'Etat prévoit qu'un certain nombre de frais de fonctionnement d'entretien et d'investissement ne seront jamais couverts par les différents forfaits dits «d'externat» versés par l'Etat et les Collectivités territoriales. D'où la nécessité d'une contribution financière due par toutes les familles pour couvrir l'ensemble des frais annuels.

**TARIFS ANNUELS 2023 - 2024 en euros**

Quotient familial	Tranche de contribution*		Contribution des familles			
	Catégorie	de	à	Ecole	Collège	L. Général
A	0	2 500	558	692	727	736
B	2 501	4 250	684	861	888	899
C	4 251	6 500	823	1 019	1 062	1 075
D	6 501	9 200	934	1 157	1 204	1 218
E	9 201	12 500	1 062	1 323	1 379	1 395
F	12 501	16 300	1 193	1 490	1 545	1 564
G	16 301	20 600	1 330	1 653	1 724	1 745
H	20 601	25 400	1 525	1 888	1 967	1 991
I	25 401	30 000	1 665	2 075	2 158	2 184
J	30 001	+	1 806	2 250	2 345	2 373

\* Calculée à partir du Revenu fiscal de référence sur les revenus de l'année 2022, en fonction du nombre de parts.

**Autres frais éventuels** (facturés en début d'année avec la première période) :

- A l'Ecole et au Collège, les frais relatifs aux différents documents de catéchèse et de culture religieuse ainsi que des fournitures spécifiques à chaque classe.
- Au Collège, les locations de livres scolaires (la 2<sup>ème</sup> collection) soit : 8 € en 6<sup>ème</sup>, 5 € en 5<sup>ème</sup>, et 3 € en 4<sup>ème</sup>.
- Etudes surveillées : elles seront facturées chaque trimestre à l'école et au collège.

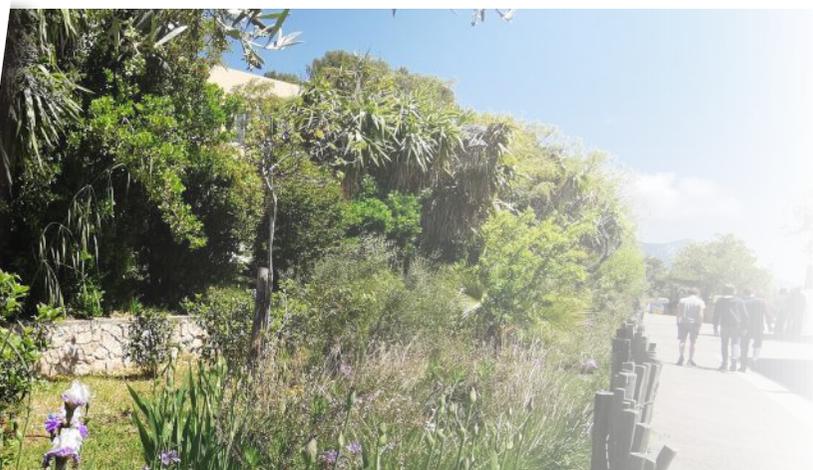
**Conditions particulières**

1. La contribution familiale (scolarité) est due pour toute période commencée ainsi que durant les stages qui font partie du cursus scolaire et qui se font sous la responsabilité de l'Etablissement.
  2. **Aucun changement de quotient familial n'est pris en compte en cours d'année scolaire** (sauf situation exceptionnelle : décès, séparation, perte d'emploi).
  3. Les prélèvements s'échelonnent sur 9 mois. Ils seront effectués le 8 de chaque mois, d'octobre à juin. Chaque prélèvement correspondra au tiers de la note de frais de chaque période. Toutefois, des prélèvements peuvent être effectués en Juillet et Août dans le cas d'un reliquat (1/2 pension restant le dernier jour de la scolarité, étude, rejet de prélèvement).
  4. Le conseil d'administration sera vigilant par l'intermédiaire des Chefs d'Etablissements et des services comptables à l'égard des retards de paiement.
- Toutefois, il rappelle que l'entraide est toujours un principe en vigueur à l'Externat, et que les familles qui rencontreraient des difficultés soudaines peuvent trouver écoute et conseil auprès des différents services. En particulier chaque cycle, en lien avec les services comptables, le Directeur Administratif et Financier et le Chef d'Etablissement, dispose des informations nécessaires pour proposer diverses aides aux familles qui en auraient besoin : depuis les bourses nationales et départementales, jusqu'à la mise en relation avec une assistante sociale en passant par les dossiers proposés par l'Académie en matière d'aide financière pour la restauration.

**UNE INFORMATION IMPORTANTE: les 3 Périodes de «facturation»**

Trois notes de frais pour la totalité de l'année scolaire seront éditées, selon les dates arrêtées ci-dessous :

- 1<sup>ère</sup> période, de septembre à décembre (4 mois) : 40 % facturés fin septembre 2023
- 2<sup>ème</sup> période, de janvier à mars (3 mois) : 30 % facturés mi-décembre 2023
- 3<sup>ème</sup> période, d'avril à juin (3 mois) : 30 % facturés fin mars 2024



## → LA RESTAURATION DES ÉLÈVES

### La restauration est exclue du contrat d'association avec l'Etat

Contrairement aux établissements publics qui perçoivent des aides importantes, l'Externat Saint Joseph ne reçoit aucune subvention des collectivités. Le coût du repas, outre le contenu de l'assiette, intègre également les nombreuses charges du « Temps de midi » : surveillance des repas (8 personnes), surveillance des cours de récréation, ainsi que toutes les charges connexes (nettoyage, chauffage, entretien, électricité etc..).

### Maternelle & Ecole Élémentaire :

Tous les élèves sont externes.

	Prix du repas (en euros)
Maternelle	6.75
Elémentaire	7.30

### Gestion du compte

Dès la fin du mois de septembre, et durant tous les mois de la scolarité, les familles reçoivent une facture correspondant au forfait mensuel de l'enfant. Sauf si vous avez opté pour le prélèvement, ces factures doivent être réglées par le moyen de votre choix au plus tard le 10 du mois suivant. Ces dispositions s'appliquent également pour les repas occasionnels.

Pendant ce temps de midi, des activités diverses et animations encadrées par du personnel éducatif sont proposées.

### Collégiens :

Tous les élèves sont externes.

Le prix du repas varie selon la composition du plateau :

- Le plat du jour, au choix parmi 2, est obligatoire dans la composition du plateau
- Peuvent s'ajouter au plat du jour, 1, 2 ou 3 périphériques (Choix d'entrées, de laitages, de desserts, de fruits...)

Collège	Consommation réelle			
Formule	1 Plat du jour	2 + 1 périphérique	3 + 2 périphériques	4 + 3 périphériques
Prix du repas	7.07	7.36	7.80	8.10

### Gestion du compte

Dès la fin du mois d'octobre, et durant tous les mois de la scolarité, les familles reçoivent une facture correspondant à la consommation de leur enfant pour le mois précédent. Sauf si vous avez opté pour le prélèvement, ces factures doivent être réglées via le paiement en ligne d'école directe en passant par le menu « versement sur votre compte », comme pour la scolarité, au plus tard le 10 du mois suivant. Ces dispositions s'appliquent également pour les repas occasionnels.

**Nota :** Nous rappelons que tous les parents peuvent suivre la consommation de leur enfant et connaître quotidiennement la composition de leur plateau.

### Panier repas

Pour les parents faisant appel au service de paniers repas en cas d'allergies alimentaires de leur enfant, une participation financière de 2,50 € par repas sera demandée afin de couvrir les frais de gestion et de surveillance sur le temps méridien. Dans le cadre du plan vigipirate, aucun véhicule extérieur ne sera autorisé à entrer dans l'établissement. Une procédure repas sera remise à chacun des parents d'élèves concernés.

### Conduite responsable et citoyenne :

Les élèves de l'école primaire et les collégiens sont invités à respecter les zones de tri présentes en sortie de salle pour inscrire leur action dans le temps et dans le respect de l'environnement.



## Lycéens

### Les gammes de produits & services

- Choix de produits à l'article en paiement à la carte
- Quatre formules sont proposées :

- **Formule traditionnelle**

Composée d'un plat chaud et d'une entrée ou d'un dessert ou des deux suivant la formule.

- **Formule Snacking**

composée d'un sandwich chaud/froid ou pizza avec une entrée ou un dessert.

- **Les sandwiches**

Une offre de sandwiches, paninis, bagnat, qui change au quotidien

- **Poke bowl**

Une proposition de riz assaisonné, accompagné de plusieurs éléments frais. En formule ou seule.

### Gestion du compte

Dès la fin du mois de septembre, et durant tous les mois de la scolarité, les familles reçoivent une facture correspondant à la consommation de l'enfant. Sauf si vous avez opté pour le prélèvement, ces factures doivent être réglées par le moyen de votre choix au plus tard le 10 du mois suivant.

### A titre indicatif

	Annuelle	1 <sup>er</sup> trimestre	2 <sup>ème</sup> trimestre	3 <sup>ème</sup> trimestre
Estimation pour 2 repas par semaine	532	220	157	157
Estimation pour 4 repas par semaine	1064	436	314	314

Ces montants correspondent à titre indicatif à 1 plat du jour quotidien.

Pour aider les lycéens à gérer leur compte, il n'est pas possible de dépenser plus de 15 € par jour (Repas de midi et pauses diverses).

Pour réduire les temps d'attente et pour fluidifier les passages à la cafétéria, un roulement est institué par groupes d'élèves du lycée général et du lycée professionnel. Le service est assuré de 11h45 à 13h15.

### Conduite responsable et citoyenne

La cafétéria constitue un espace de liberté où le lycéen doit se prendre en charge pour se restaurer. Des formules sont conçues pour l'aider mais l'accompagnement des parents demeure essentiel.

Le suivi des consommations via Ecole Directe permet aux parents de vérifier quotidiennement le contenu du plateau de leur enfant.

La cafétéria constitue un espace de vie où le lycéen doit se sentir bien mais dans lequel il doit respecter les règles communes. Les vols, les destructions ou les dégradations volontaires ne seront pas tolérés. Des sanctions exemplaires pourront être prononcées.

Les lycéens sont invités à respecter les zones de tri présentes en salle pour inscrire leur action dans le temps et dans le respect de l'environnement.

### Porte-monnaie électronique

Le porte-monnaie électronique est intégré à la carte de restauration. Il permet de payer les petits déjeuners et les goûters exclusivement. Il ne peut être utilisé que s'il est créditeur.

Vous pouvez alimenter le porte-monnaie électronique :

- Par envoi postal d'un chèque,
- Directement au service comptabilité par chèque ou en espèces.
- Via école directe, menu « versement sur votre compte ».



## ➔ CONNECTEZ-VOUS À L'EXTERNAT SAINT JOSEPH !

Consultez notre site régulièrement, vous y trouverez toutes les informations nécessaires à une bonne collaboration Ecole-Famille.

### DES REPORTAGES PHOTOS, DES VIDÉOS, DES ARTICLES...

Les actualités des cycles, la vie des associations, les activités de la pastorale scolaire, les temps forts de l'ESJ...

### DES INFORMATIONS SUR LES CYCLES ET L'ÉTABLISSEMENT

La pédagogie, les enseignements, les spécialités, les options, le projet d'établissement, les résultats aux examens...

### DES INFORMATIONS PRATIQUES

Le plan d'accès, les contacts, les horaires des transports scolaires, les tarifs, les modalités d'inscription...

### DES ACCÈS RAPIDES

Ecole Directe, les menus de la restauration, les sites des CDI, les articles de presse, les examens Cambridge English...

Et bien d'autres choses encore ! Bonne visite sur [esj-lacordeille.com](http://esj-lacordeille.com) ...

ET POUR NE RIEN MANQUER, SUIVEZ-NOUS SUR :





www.gecop.com

☎ 02 40 71 06 06

- Plaquettes, chemises, catalogues
- Flyers, dépliants, affiches
- Papiers à en-tête, cartes de visite, cartes de vœux...
- Agendas, carnets de liaison, calendriers
- Livres de l'année
- Films institutionnels, reportages photos

« ÉCOLOGIQUE & GRATUIT \* »

TOUTE LA CHAÎNE GRAPHIQUE DE LA  
CONCEPTION À LA RÉALISATION

\* Sous réserve d'acceptation du dossier

TOUS VOS DOCUMENTS SONT RÉALISÉS EN PAPIER RECYCLÉ & EN NUMÉRIQUE INTERACTIF



21 Bd Winston Churchill 44803 ST HERBLAIN • [gecop@gecop.com](mailto:gecop@gecop.com)



103 avenue de la jetée  
83500 la Seyne-mer  
04 94 94 82 96



Clinique  
Saint-Martin



Hospitalisation toutes pathologies psychiatriques  
Temps plein et Hôpital de jour

Chemin de Faveyrolles - 83190 Ollioules

☎ ACCUEIL : 04.98.00.31.00  
HOPITAL DE JOUR 04.98.00.31.40

<http://clinique-saint-martin.ramsaygds.fr/>

# ctc

Artisan restaurateur

06 95 90 46 45  
04 42 69 16 16  
operation@ctc-restauration.com

14 Zone Artisanale de Bompertuis  
13120 Gardanne

À la Cordeille, CTC Artisan Restaurateur met les petits plats dans les grands avec :

- Un Chef de cuisine issu de la restauration traditionnelle avec des expériences en restaurants gastronomiques
- Une pâtissière dédiée à la réalisation de desserts maison
- Et 21 salariés œuvrant chaque jour pour réaliser les meilleurs plats.

Les menus sont issus de notre culture méditerranéenne, pleins de saveurs provençales, mais également inspirés de différentes régions de France, d'Europe et du monde.

Notre différence se fait aussi par le choix des ingrédients que nous cuisinons. Grâce à une organisation interne très rigoureuse, nous sélectionnons uniquement des ingrédients vous garantissant une cuisine faite maison, intégralement produite sur votre restaurant.

Les produits servant de base à notre cuisine sont issus de notre terroir dès que c'est possible, en fonction des saisons. Le Chef et son équipe reçoivent chaque semaine leurs commandes de fruits et légumes cultivés dans notre région.

Cette proximité ne se retrouve pas que dans nos assiettes. Chaque semaine, Audrey, notre Cheffe de secteur, participe à une réunion avec la Direction. Nos équipes d'encadrement du siège sont elles aussi présentes régulièrement lors du service pour échanger avec les convives et rester à l'écoute dans une démarche d'amélioration continue. Maud, « Madame Qualité », Titulaire d'un Master en sécurité alimentaire, intervient pour s'assurer de l'innocuité des plats présentés.

N'hésitez pas, Parents ou Enfants, à interpeller nos cadres lorsqu'ils sont présents.

CTC Artisan Restaurateur est une entreprise familiale du Sud de la France. Patrice, Florent et Guillaume Rollet assistent également régulièrement au service pour échanger avec les jeunes convives. Nous souhaitons rester en capacité d'intervenir rapidement en restant au plus proche de nos équipes.

Depuis 1996, les équipes de CTC Artisan Restaurateur cuisinent de bons plats traditionnels dans des restaurants de collectivités. Nous évoluons aussi avec les nouvelles tendances qui respectent les valeurs de qualité pour vos enfants et de respect de la planète.



**La carte Visa Classic pour 1€/mois<sup>(1)</sup> seulement !**



**+ D'autonomie pour les adolescents**  
**+ De sécurité pour les parents qui pilotent à distance**



Modification des plafonds de paiement



Verrouillage et déverrouillage de la carte



Activation et désactivation des retraits d'espèces

Gestion depuis l'appli mobile<sup>(2)</sup> Caisse d'Épargne

**Sa carte gratuite si au moins un des parents a souscrit une Formule version Famille de la Caisse d'Épargne<sup>(3)</sup>**

Communication à caractère publicitaire et promotionnel.

(1) Offre valable uniquement pour l'offre groupée de services Initial pour les jeunes âgés entre 12 et 26 ans (moins de 29 ans). Fourniture d'une carte Visa Classic à contrôle de solde quasi systématique de paiement et de retrait international utilisable en France et à l'étranger. Tarification en vigueur au 14/12/2022, susceptible de variation, voir conditions tarifaires disponibles sur <https://www.caisse-epargne.fr/cote-d-azur/votre-banque/reglementation/banq/>.

(2) Pour disposer de l'application Caisse d'Épargne, vous devez être abonné aux services de banque à distance de votre établissement Caisse d'Épargne. La version minimum iOS 11 ou Android 5 est requise sur votre smartphone et vous devez avoir une connexion Internet ; coût de connexion selon votre fournisseur d'accès Internet.

(3) Coexistence unique pour la famille (voir tarification en vigueur) prise dans le cadre de l'offre Famille au titre de la Formule Initial, Confort ou Optimal, souscrite par un couple, avec ou sans enfant, titulaire d'un compte individuel chacun ou d'un compte joint, équipé chacun au moins d'une carte bancaire. Les enfants de moins de 29 ans dont les parents ont souscrit à la version Famille d'une des Formules, peuvent bénéficier de l'offre et souscrire gratuitement à une Formule en version individuelle de même niveau que leurs parents.

Caisse d'Épargne et de Prévoyance Côte d'Azur, société anonyme coopérative à directeur et conseil d'orientation et de surveillance, régie par les articles L512-85 et suivants du Code monétaire et financier - Capital social 515.033.520 euros - 455, promenade des Anglais, 06200 Nice - 394 402 871 RCS NICE. Identifiant unique REP Papiers n° FR232501\_02PRVUB (BPCE - SIRET 493 435 042). Crédit photos : iStock.

# Albert Immobilier

TRANSACTION - GESTION - LOCATION



**2 AGENCES À VOTRE SERVICE :**

24, rue de la République  
83190 **OLLIOULES**  
04.98.00.29.19

contact@albert-immobilier.com

2, quai Marie Esménard  
83110 **SANARY/MER**  
04.94.74.50.50

sanary@albert-immobilier.com

[www.albert-immobilier.com](http://www.albert-immobilier.com)

## → TRANSPORTS SCOLAIRES

### I - TOULON - LA CORDEILLE - OLLIOULES

**Ligne 11B** assure au minimum un service toutes les 30 minutes de Blache jusqu'à La Cordeille et Ollioules - La Baume dans les deux sens.

Cette ligne est harmonisée avec la 11 entre Bonnus et Blache, puis la 12 entre la Baume et Blache.

Les élèves qui retournent sur Ollioules ont la correspondance à l'arrêt RN-8 entre les lignes 1 et 12.

**Ligne 1** assure un service toutes les 8 minutes jusqu'à La Beaucaire.

Prolongée vers La Cordeille aux heures d'entrée et sortie importantes de l'établissement.

Ligne 111 assure 4 chemins des Routes - La Cordeille (arrêt RD 92) - Cézanne dans les deux sens.

#### **Ligne OL02**

Toulon nord : Siblas, Cimetière, Hôpital Ste-Anne, Carnot, La Tranchée, Place Macé, Quatre Chemins des Routes, Oratoire, Bonnes-Herbes, La Florane, La Cordeille

Départ Siblas 7h10 - Arrivée à La Cordeille vers 7h46

Départ de La Cordeille à 16h55 - Mercredi départ à 12h15 ou 15h45.

### II - SIX-FOURS- LA CORDEILLE, LIGNE OL03

Un car part de Bonnegrâce à 7h10

Un car part du Brusq, quai Parc de la Méditerranée à 07h10

Arrivées à La Cordeille vers 08h00.

Départs de La Cordeille :

Lun. Mar. Jeu. Ven. à 16h50.

Mercredi à 12h15 et 15h45.

Lun. Mar. Jeu. Ven. à 18h00, et Mer à 13h15 et 15h45 : Un car dessert les arrêts

« espace santé » à « Méditerranée »

### RÉSEAU DE TRANSPORT RÉGIONAL « ZOU »

Informations pour Pass Zou-etudes

<https://zou.maregionsud.fr/acheter-un-pass-zou-etudes/>

### LIGNE 8848 : SAINT-CYR - BANDOL - SANARY - LA CORDEILLE

Départs : Lundi au vendredi

Saint Cyr : ZAC des Pradeaux à 07h10

Saint Cyr (Manon des Sources) à 07h15 – ZAC des Pradeaux 07h20

Bandol – Garduère à 07h15 – Bandol – La Peyriere 07h18

Bandol – Casino à 07h15, puis ramassage

Sanary – nouveau cimetière, puis ramassage

Arrivées à La Cordeille vers 07h50.

Départs de La Cordeille :

Lun. Mar. Jeu. Ven : 16h55 et 17h55.

Mercredi : 12h15, 13h15 et 15h45.

### LIGNE 8822 : LA CADIÈRE D'AZUR - LE BEAUSSET - ST ANNE D'EVENOS - LA CORDEILLE

Un car part de La Cadière d'Azur à 06h50 du lundi au vendredi

Arrivée La Cordeille 07h45

Un car part du Beausset à 07h20 du lundi au vendredi

Arrivée à La Cordeille à 07h45

Départs de La Cordeille

Lun. Mar. Jeu. Ven à 16h55 et 17h55

Mercredi à 12h15, 13h20 et 15h45.

---

TRANSPORTS SCOLAIRES (MODALITÉS D'ATTRIBUTION DU DROIT AU TRANSPORT DES ÉLÈVES) CONDITIONS DE PRISE EN CHARGE DES ÉLÈVES

Pass Zou-Etudes, à acheter en ligne <https://zou.maregionsud.fr/acheter-un-pass-zou-etudes/>.

Condition dans la rubrique « Foire aux questions », inscription.



FREDERIC ANDRIEU

PHOTOGRAPHE

[www.fredericandrieu.com](http://www.fredericandrieu.com)



06 03 49 50 78

création: @littlefrenchrag



CHANTIER NAVAL DÉDIÉ AU YACHTING  
ORGANISATION À TAILLE HUMAINE  
PROJETS PERSONNALISÉS



Locations & Operations

La Ciotat / La Seyne-sur-Mer / Bordeaux / Alpes-Maritimes / Arc Antillais



# STRUCTURE DE L'ÉTABLISSEMENT

**Cheffe d'établissement Coordinatrice :** Christel LOUIS  
**Assistante de direction :** Christelle GINTRAC ; **Secrétaire de direction :** Marilyne DORILLEAU  
**Cheffe d'établissement Premier Degré :** Odile FERRANDI  
**Prêtres Maristes accompagnateurs :** Père Bernard THOMASSET et Père Louis NIYONGABO  
**Adjointe en Pastorale Scolaire :** Pascale SEPULCRE  
**Directeur Administratif et Financier :** Arnaud BRICHON  
**Chargée de communication :** Céline MEIRIER

## L'Ecole Maternelle et Élémentaire

522 élèves

- 4 classes de Maternelle,
- 15 classes en Élémentaire : du CP au CM2 (3 classes par niveau)
- 1 Regroupement d'adaptation
- 1 ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) Dys

**SECRETARE :** Fanny COPIN Tél. 04 94 93 61 26 – [ecole@esj-lacordeille.com](mailto:ecole@esj-lacordeille.com)

**EVEIL A LA FOI** (maternelles, CP, CE1) : Sybille MARTIN

**CATECHESE** (CE2, CM1, CM2) : Sandrine BOUDARENE

**RESPONSABLE DOCUMENTATION :** Laurence DESTANQUE

**PERSONNEL D'EDUCATION :** Laure FERREC Tél : 04.94.93.68.59, Guillaume BASTIANI

## Le Collège

800 élèves, 28 classes

- de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> (7 classes par niveau) ; 2 dispositifs ULIS fléchés DYS
- Langue vivante 1 : Anglais dans toutes les classes
  - Langues vivantes 2 (à partir de la 5<sup>ème</sup>) : Allemand, Italien, Espagnol
  - Options facultatives : Chinois dès la 6<sup>ème</sup>, Latin à partir de la 5<sup>ème</sup>, sport APPN en 5<sup>ème</sup> & 4<sup>ème</sup>, Cinéma en 4<sup>ème</sup> & 3<sup>ème</sup>

**DIRECTRICE DES ETUDES :** Dorothée LÈBRE

**SECRETARE :** Léonie MAILLOT Tél. 04 94 93 61 46 – [college@esj-lacordeille.com](mailto:college@esj-lacordeille.com)

**RESPONSABLE DU NIVEAU 3<sup>ème</sup> :** Caroline NORROY

**RESPONSABLE DE LA VIE SCOLAIRE :** Didier DALGER

**RESPONSABLE DU DISPOSITIF ULIS ET DES ELEVES A BESOINS PARTICULIERS :** Marc RENO

**PERSONNELS D'EDUCATION, responsables de niveau**

6<sup>ème</sup> : Aurore ANNONIER, 04 94 93 61 36

5<sup>ème</sup> : Didier DALGER, 04 94 93 61 35

4<sup>ème</sup> : Michel RAYNAUD, 04 94 93 61 34

3<sup>ème</sup> : Elisabeth PAROLDO, 04 94 93 61 33

aidés par Martine MATHIEU, Stéphanie PITTIGLIO, Serge SEGNI et Valérie PAGES

**RESPONSABLES D'AUMONERIE**

6<sup>ème</sup> & 5<sup>ème</sup> Isabelle RABIAN et Pascale SEPULCRE

4<sup>ème</sup> & 3<sup>ème</sup> Marie ANDRIEU-CLAQUIN

**RESPONSABLE C.D.I. :** Alexia TEULÉ

## Le Lycée Professionnel

300 élèves, 15 classes

- 3<sup>ème</sup> Préparatoire aux Métiers
- Baccalauréat professionnel Maintenance des Véhicules (MV)
- Baccalauréat professionnel Maintenance des Systèmes de Production Connectés (MSPC)
- Baccalauréat professionnel Microtechniques (Mt)
- Baccalauréat professionnel Systèmes Numériques (SN) option RISC
- Baccalauréat professionnel Accompagnement Soins et Services à la Personne (ASSP) en structure
- Brevet de Technicien Supérieur Systèmes Numériques (SN) spécialité Informatique et Réseaux (IR)
- Brevet de Technicien Supérieur Maintenance des Véhicules (MV) Voitures Particulières (VP)

**DIRECTRICE DES ETUDES :** Marie-Sophie GAUVIN

**DIRECTEUR DELEGUE A LA FORMATION PROFESSIONNELLE :** Jean-Marie MEAZZA

**SECRETAIRES :** Béatrice RENARD - Tél. 04 94 93 61 42 - [lp@esj-lacordeille.com](mailto:lp@esj-lacordeille.com)

Marion DESCHOUWER-EBRARD Tél : 04.94.93.61.42 - [lp-formations@esj-lacordeille.com](mailto:lp-formations@esj-lacordeille.com)

**PERSONNELS D'EDUCATION :**

Axel AUJALEU Tél. 04 94 93 61 43 - David ELIZABETH Tél. 04 94 93 68 58

**RESPONSABLE D'AUMONERIE :** Pascale SEPULCRE

## La Cordeille Formation

**RESPONSABLE :** Jean-Marie MEAZZA - Tél. 04 94 93 68 53

Formation pour adultes, location de salles de cours, services à la personne, industrie, langues, formations en alternance.

## Le Lycée Général

480 élèves, 15 classes

- Langue vivante 1 : Anglais
  - Langues vivantes 2: Allemand, Italien, Espagnol
  - Langue vivante 3: Italien
  - Options facultatives proposées : Chinois, Langues et Cultures de l'Antiquité (LCA), LVC Italien, Sciences de l'Ingénieur (SI), EPS, Arts plastiques
  - Section Européenne (SVT/Anglais)
- Spécialités Première : Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques / Humanités, littérature et philosophie / Langues, littératures et cultures étrangères (anglais) / Mathématiques / Numérique et sciences informatiques (NSI) / Physique chimie / SVT / Sciences de l'ingénieur (SI) / Sciences économiques et sociales (SES)

**DIRECTRICE DES ETUDES :** Anne MOUSSARON

**SECRETARE :** Régine JACQUOT Tél. 04 94 93 61 22 – [lg@esj-lacordeille.com](mailto:lg@esj-lacordeille.com)

**PERSONNELS D'EDUCATION, responsables de niveau :**

2<sup>nde</sup> : Frédérique CECCHI, 04 94 93 61 32

1<sup>ere</sup> : Aurélie GREGOIRE 04 94 93 61 31

T<sup>ale</sup> : Christophe HERRSCHER, 04 83 77 06 81

aidés par Alice MARIANI

**RESPONSABLE D'AUMONERIE :** Brigitte CORTES

**RESPONSABLE C.D.I. :** Marie-France RUAULT

## Les Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles (CPGE) MPSI-PSI

120 étudiants, **COORDINATEUR :** Elie DE SAUVAGE

Localisation : ISEN, Maison du Numérique et de l'Innovation – Place Georges Pompidou, Toulon. Tél. 04 94 03 89 50 – [elie.de.sauvage@yncrea.fr](mailto:elie.de.sauvage@yncrea.fr)

Recrutement national : Concours commun « Puissance Alpha »